

Lapeyrouse



Bulletin municipal
2021



Lapeyrouse en chiffres



POPULATION

554 habitants
-1,5 % en 8 ans



HABITAT

398 logements
Stabilité



FAMILLE

79 familles avec enfants
81 écoliers au RPI



SUPERFICIE

3614 ha
15 habitants/km²



ALTITUDE

523 m



VOIRIE COMMUNALE

83,580 km

SOMMAIRE

LAPEYROUSE EN CHIFFRES	2
MOT DU MAIRE	3
VIE MUNICIPALE	4-6
RÉALISATIONS	7-17
BUDGET	18-19
PROJETS ET ENTREPRISES LOCALES	20-35
CÉRÉMONIES	36-37
ACTUALITÉS 2021	38
MANIFESTATIONS	39-42
VIE SCOLAIRE	43-46
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	47-48
LA CLÉ DES CHAMPS	49-50
COMITÉ DES FÊTES	51
FOYER LAÏC	51-52
UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE	53
PÊCHE	54
SOCIÉTÉ DE CHASSE LAPEYROUSIENNE	55
PLAISIR D'ATTELER	56
AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES	56
CATM-PG	57
ADRA63	58
ÉTAT CIVIL	59
SERVICES	60
COVOIT'SANTÉ63	61



Madame, Monsieur, Chers Lapeyrousiens,

Cette année 2021 a été une transition entre l'état de crise, les confinements et un quasi-retour à la « normale ». Bien sûr nous avons toujours les masques dans certaines circonstances mais de plus en plus le pass sanitaire nous en prévient. L'insouciance d'avant la covid n'est pas revenue mais malgré tout, nous recommençons à nous réunir en petits et grands comités. Cela est une vraie victoire ! Mais pour combien de temps ...

Cette année 2021 a montré que nous sommes, petits et grands, très résilients. Dans ce cadre, je souhaite féliciter et remercier les enfants pour nous avoir montré l'exemple. Ces derniers n'ont jamais rechigné à porter le masque toute la journée, à respecter les gestes barrières, à jouer séparément dans chaque cour ... Je suis ravie qu'aujourd'hui eux aussi retrouvent un semblant de normalité en courant sans se soucier des barrières entre les classes, et de voir leurs sourires à la récréation. J'espère que cela durera !

Les adultes ne sont pas en reste dans cette adaptation, nous avons appris à vivre avec et sommes aujourd'hui prêts à faire face. Nous avons tenu le coup car nous savions que des jours meilleurs arriveraient et ce fut le cas au cours de l'année. Bien sûr tout n'est pas rentré dans l'ordre, mais nous sommes sur la bonne voie : nous nous retrouvons, nous nous croisons, nous nous attablons ensemble. Profitons-en !

La liberté retrouvée a été évidente le jour du 14 juillet, quel symbole ! En effet, ce jour de fête a été le premier rendez-vous post covid sur la commune. Cela a d'autant plus de sens que cette journée a été proposée, construite, vécue ENSEMBLE. Toutes les associations se sont investies. De nombreux bénévoles ont donné la main pour préparer et faire vivre cette fête. Et surtout, les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes ont bravé la pluie pour venir partager un moment de convivialité, de bon temps.

Cette année marque également le lancement de projets à l'échelle de la commune, tels que l'aménagement du bourg ou la dynamisation du plan d'eau. Il est encourageant pour l'ensemble du conseil municipal de pouvoir lancer des chantiers et de voir les premiers résultats. Ce travail sur les infrastructures est nécessaire mais doit s'accompagner d'actions de nature sociale. Notre volonté est de créer plus de lien entre les habitants de Lapeyrouse. Cela passera par divers chantiers, à l'échelle des villages, des associations ; avec un seul but : construire ensemble une commune où il fait bon vivre. Nous avons commencé à initier de nouveaux services, avec la mise en place d'activités sportives, et culturelles. Il faut également réussir à maintenir et développer des activités économiques sur la commune. Beaucoup de travail nous attend mais nous sommes prêts à relever nos manches collectivement. L'ensemble de l'équipe est investie et motivée ! Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

En attendant de se retrouver pour la réunion publique, nous l'espérons, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2022. J'espère qu'elle sera synonyme de réussite pour chacun de vos projets et avant tout gage de santé pour vous et vos proches.

Sabine MICHEL

DÉPARTS EN RETRAITE

Le conseil municipal a souhaité organiser une manifestation pour les départs en retraite de deux employés communaux, Jean-Paul MAHÉ et Nicole FAYOL, ainsi que le départ de Chantal LAPLANCHE. Plus de 70 personnes ont tenu à être présentes pour leur dire au revoir et surtout MERCI !



Jean-Paul MAHÉ

Nous avons commencé par saluer la carrière de Jean-Paul au sein de la commune et le remercier pour ses 21 années de bons et loyaux services. Employé à Lapeyrouse, en tant qu'agent technique, le 1^{er} Avril 1999, Jean-Paul a toujours eu à cœur d'entretenir au mieux notre commune entouré de ses collègues, Pascal, Jean-François, Tony, Marc ou encore Fabrice. Connus et reconnus pour son travail à la main, Jean-Paul a taillé, tondu, nettoyé, balayé... sans jamais rechigner ! Comme dirait Pascal, « Le Paul » a beaucoup marché, à vider les paniers, à

tondre, il s'est promené ! Ces heures de travail ingrat expliquent en partie les douleurs qui l'ont forcé à arrêter plus tôt sa carrière, le 1^{er} décembre 2020. En tout cas, merci beaucoup à lui pour son engagement. On lui souhaite une bonne retraite, accompagné de Marie-Christine, qu'il profite de ses nombreuses balades avec son bâton ou son scooter... d'ailleurs sa prochaine destination est déjà connue ! Ce sera la Vendée et plus particulièrement un parc très bien entretenu, dans lequel il ne trouvera pas une herbe qui dépasse. Un indice pour lui, y aller en scooter serait un peu fou !

Nicole FAYOL

C'est maintenant Nicole, que l'on souhaite remercier pour ses 17 années au sein de la commune en tant qu'agent d'entretien. Toujours très discrète mais consciencieuse, elle a eu à charge jusqu'en septembre 2021 de faire le ménage dans les différents bâtiments communaux : la mairie, l'école, l'atelier ainsi que la Clé des Champs. Son passage n'était pas vain, du sol au plafond, chaque recoin était passé au crible et elle faisait place nette ! Mais dis-nous tout Nicole, qui étaient les plus désordonnés ? La question est restée sans réponse !

Durant les deux dernières années, les habitudes ont été bien impactées avec la COVID et Nicole a été en première ligne. Sans jamais rechigner, elle a appliqué le protocole sanitaire à la lettre avec une désinfection au départ quotidienne des salles, des sols, des poignées, des tables... puis plus espacée. Elle a fini sa carrière dans un contexte bien particulier, c'est pourquoi nous profitons de ce temps de convivialité retrouvé pour la remercier et lui offrir également un séjour de dépaysement ! Elle pourra monter derrière Paul sur le scooter...

Chantal LAPLANCHE

Enfin Chantal, la doyenne ! Son statut est un peu particulier. Cela fait 41 ans qu'elle a intégré les bureaux de la mairie, en remplacement de Michelle Desnaud au départ, en 1980 puis en 1982 durant ses deux congés maternité. En parallèle, Chantal a fait des stages à la mairie de Menat et travaillé pour le cadastre. À l'issue, elle a été engagée comme secrétaire à la mairie d'Ars les Favets et a complété son temps de travail par un contrat avec Sioule et Morge. C'est dans ce cadre, qu'elle a intégré les bureaux de Lapeyrouse, Jean Michel étant président

du syndicat. Il la voulait à ses côtés... félicitations pour ta patience ! Mais ce n'est pas ta seule qualité, tu es aussi consciencieuse et appliquée. Longtemps en binôme avec Michelle, vous étiez les deux piliers du secrétariat et comme elle le dit, « pendant 36 ans, on s'est toujours bien entendu ». Tu as assuré tous les ans, le remplacement de Michelle, pendant ses congés d'été. Le mois de Juillet n'était sûrement pas ton préféré. En 2020, il a été l'heure pour toi de retrouver Saint-Pardoux, où il te reste encore quelques mois à faire. Courage pour cette dernière ligne droite et merci !

Cette manifestation a été un très bon moment de partage grâce la bonne humeur de tous et au très bon apéritif réalisé par M. Loisy (traiteur du Cochon d'Or).



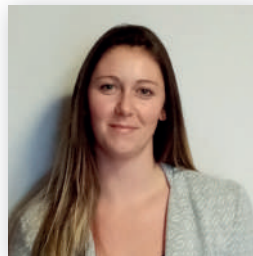
EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Ce bulletin est également l'occasion de mettre à jour la présentation de l'équipe salariée de la commune, qui œuvre chaque jour pour le bon fonctionnement de celle-ci :

SECRETARIAT DE MAIRIE :

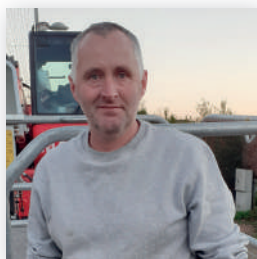


Marie-Laure
COLOMBET
Secrétaire principale
(temps plein),
CDD, depuis mars 2020



Nelly
GARACHON
Agence postale
et soutien secrétariat
CDD, depuis septembre 2021

ENTRETIEN DE LA COMMUNE :



Fabrice
BEYLOT
Adjoint technique
territorial,
Titulaire, depuis septembre
2018

ENTRETIEN DES LOCAUX :



Sandra
FAYOL
Agente d'entretien,
CDD, depuis septembre 2021



Bastien
VENON
Adjoint technique
territorial,
Titulaire, depuis mai 2019

ÉCOLE :



Alexandra
POGOVZELSKI
Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles
Titulaire, depuis novembre 2014



Christian
VIALLON
Adjoint technique
territorial,
CDD, depuis mars 2021,
en remplacement
arrêt maladie de Fabrice



AMÉNAGEMENT DU BOURG

Mise en sécurité

En vue de la sécurisation de la traversée du bourg, notamment entre l'école et la mairie, il a d'abord été nécessaire d'évaluer le trafic routier et ce afin d'aiguiller sur le mode de ralentissement à mettre en place. Au printemps, un dispositif de comptage des flux de véhicules a été lancé pendant 7 jours dans le bourg pour estimer le nombre de véhicules et les vitesses. En moyenne, il a été dénombré 735 passages journaliers dont 637 véhicules légers et 98 poids lourds / jour. Quasiment 30% se font en excès de vitesse. Il s'est donc avéré qu'il y avait un réel besoin de limiter la vitesse, en cohérence avec les réflexions des habitants et notamment des parents d'élèves, jugeant la traversée dangereuse pour leurs enfants, au droit de l'école.

Une réflexion a été engagée pour savoir quel type de ralentissement mettre en place et où. Ainsi le choix a été acté de réaliser un ralentisseur de type plateau au niveau de la mairie. Il est vraisemblable qu'un seul ralentissement ne suffira pas et que dans le

futur un second soit installé entre le Bruges et l'école, si des excès de vitesses sont toujours observés. Le ralentisseur sera complété par la mise en place de panneaux d'avertissements et d'une limitation à 30 km/h avant et après. Les passages piétons ont été conservés au niveau du ralentisseur, ce qui a notamment impliqué la mise en place de pentes faibles latérales entraînant une réduction de la largeur de la voie. La vigilance doit donc être de mise lors du passage de ce ralentisseur et nous comptons sur la courtoisie et le respect collectif des uns et des autres lors du croisement de véhicules.

Les travaux ont été réalisés fin octobre-début novembre en parallèle de la reprise de la zone pavée largement endommagée (vieillessement). L'entreprise Monteil s'est chargée des travaux pour un montant de 25763 €. Une subvention de 7500 € a été perçue via les amendes de police. De plus, une demande de subvention DETR a été réalisée.



Fleurissement

Cette phase de travaux a été l'occasion de profiter des compétences de l'entreprise Monteil pour réaménager le parvis de la mairie, jugé trop minéral et pas assez fleuri lors du passage d'une commission du département « Ma commune au naturel ». Aussi, 4 zones de parterres ornementaux ont été créés via la dépose de béton désactivé.

Cet aménagement s'inscrit dans une démarche globale de la commune d'embellissement de la traversée du bourg, qui se poursuivra les prochaines années, à laquelle des habitants ont été associés. Un banc sera prochainement mis en place au sein du parterre vers la salle des fêtes, afin de mettre à disposition une zone d'échanges.

Pour la composition et le fleurissement des massifs, des devis ont été réalisés : l'entreprise Combeau qui a été retenue va réaliser les parterres en décembre pour la somme de 5 235 €. Il a été fait le choix d'associer des arbres, arbustes et vivaces avec des persistantes, protégés par une toile de paillage recouverte de brique pilée, limitant ainsi l'évaporation de l'eau du sol et le développement des mauvaises herbes.



L'objectif est de mettre en place des espèces adaptées plus résistantes (notamment à la sécheresse) et peu demandeuses en entretien : arrosage, taille. De plus, avec les chaleurs devenant plus fortes en été avec le changement climatique, la mise en place de massifs végétaux permet d'abaisser localement et significativement la température de plusieurs degrés par rapport à des zones minérales qui réchauffent encore plus l'ambiance locale : cela rendra donc plus accueillantes et supportables les manifestations estivales (mariages,...) ! De même, nous allons fleurir de manière pérenne le triangle de l'ancienne bascule, au carrefour au-dessus du Bruges.



Stationnement

Ce projet a nécessité de revoir le stationnement sur la place devant la mairie. Afin de faciliter l'accès aux places de stationnement qui seront disposées désormais le long du ralentisseur (schéma suivant), l'accès aux places se feront en marche avant. Les jours ouvrés, au regard de la fréquentation, ces places seront largement suffisantes.

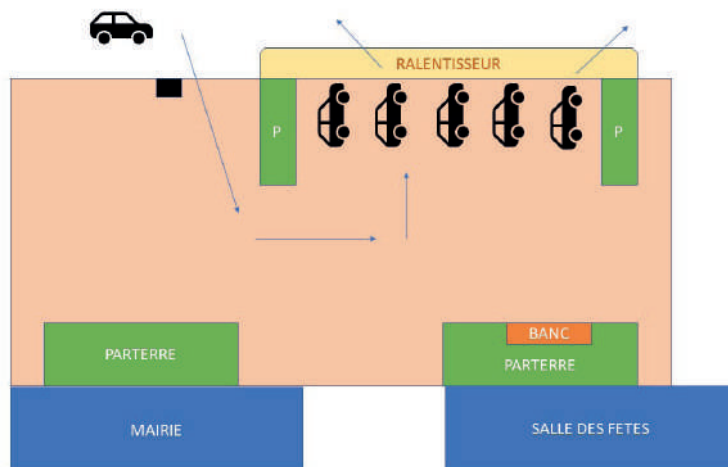
Pour ne pas entraver la circulation et de ne pas générer de conflits d'usage, pour les manifestations et aux horaires de l'école, nous rappelons à chacun d'entre vous de se garer sur la voie de parking le long du stade, en file indienne.

Rappel important :

Ne pas stationner sur l'emplacement matérialisé au sol du bus scolaire.

La mise en place de ces différents aménagements implique des changements

importants dans la façon d'occuper l'espace du bourg et nécessite donc un effort collectif d'adaptation et de savoir vivre, que nous sommes sûrs que vous respecterez. L'équipe municipale reste bien entendue à l'écoute de vos remarques et de vos propositions.



CIMETIÈRE

Comme cela avait été demandé par plusieurs personnes, nous avons opté pour la mise en place d'un jardin du souvenir au cimetière. Cela permet que les cendres d'un défunt puissent être répandues et que les gens qui le souhaitent se recueillent en ce lieu.

Suite à la réception de plusieurs devis, c'est celui de l'entreprise Beaudonnet qui a été retenu. Les travaux auraient dû être faits sur le second semestre mais faute de matière première, la réalisation de la stèle a pris du retard. La pose se fera donc sur le mois de décembre.

Nous profitons du bulletin pour rappeler que si vous souhaitez répandre des cendres au sein du jardin du souvenir, il vous faut réaliser une demande préalable en mairie pour dispersion. De plus, afin d'identifier les défunts, nous avons des plaques individuelles en mairie qu'il vous faudra régler et faire graver.



CIMETIÈRE (suite)

Lors de la venue de M. Beaudonnet, nous avons également constaté qu'il ne restait que deux cases de colombarium disponibles sur vingt existantes. Nous avons donc demandé un devis pour l'installation de deux modules de 10 cases. Le montant est de 4 631 € HT.

Nous rappelons les tarifs existants pour une case de colombarium pouvant contenir 1 à 3 urnes :

- 400 € pour 15 ans
- 800 € pour 30 ans
- 1 000 € pour 50 ans

Enfin, la commission cimetière va travailler sur l'année 2022 à la définition de nouveaux emplacements. Ceux-ci seront situés sur l'aile droite du nouveau cimetière, le long de l'allée qui aurait déjà dû être refaite. Le conseil

municipal s'excuse de ne pas avoir pu réaliser les travaux de voirie sur cette année 2021 mais cela s'explique par un retard du SIV de Menat (lié à l'année très pluvieuse et au COVID). Ces travaux se feront au printemps 2022, tout comme le mur du cimetière.

Une réflexion pour la création d'emplacements pour des petits caveaux destinés aux urnes est également en cours, sur des emplacements restreints situés dans tout le cimetière. Un plan va être refait et un règlement intérieur institué.



ÉCOLE

Comme nous l'avons signifié dans nos projets sur le bulletin précédent, l'école est un lieu de vie majeur pour notre commune et nous souhaitons maintenir sa dynamique et son attractivité. C'est pourquoi nous avons réalisé plusieurs travaux en ce lieu. Tout d'abord, la reprise des soubassements et les crépis ont été faits par l'entreprise Perrin Colas. Le montant des travaux s'élève à 2 539 €, sur lequel une subvention DETR est demandée pour 30% soit 762 € et le FIC pour 22,6% soit 573 €. L'autofinancement sera de 1 204 €.



Sur ce mur, sera ajoutée en fin d'année 2021 une devanture, comme cela existait. Les éléments en bois, réalisés par Gérard GUILLET en 2011, sont devenus très vétustes. Nous les remplaçons ainsi par une signalétique faite par l'entreprise EPSII, située à Montluçon.



L'idée était de rendre visible notre école et de la nommer, comme vous le voyez sur l'image ci-dessous. Le coût pour cette signalétique est de 2 056 € HT. La demande DETR relative à l'aménagement du bourg englobe cet investissement. C'est l'entreprise Activ/Toit, qui posera les éléments un à un ; nous les remercions par avance pour leur patience et minutie.

De plus, nous avons mis en place six barrières urbaines à proximité des entrées de chaque cour d'école pour favoriser la sécurité des enfants et éviter le stationnement des voitures. Cet investissement est de 1 138 € HT, toujours intégré dans la demande DETR. L'entreprise Monteil s'est chargée de l'installation. Afin d'harmoniser la devanture de l'école, le portail sera repeint en rouge tout comme les barrières.



Enfin, pour ce qui est relatif à l'apprentissage, nous avons demandé une aide pour l'aménagement numérique de la classe de GS-CP soit un tableau numérique tactile et un vidéoprojecteur. Le coût total est de 3 182 € HT avec une subvention de 2 690 € soit plus de 80%. Le reste à charge correspond donc à 492 €. Les enfants de notre commune seront familiarisés au numérique, au même titre que les territoires plus urbains ; cela est une chance. Pour rappel, la classe de CE1-CE2 est déjà dotée depuis trois ans d'un tableau numérique dont l'enseignante est très satisfaite et qui facilite de façon ludique les apprentissages. De plus, cela montre que nous croyons en notre école et que nous investissons dedans ; un argument pour limiter la fermeture de classes... nous l'espérons.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

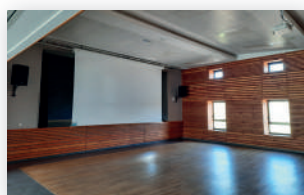
Riches d'une belle salle des fêtes, cette dernière n'était pas signalée. Nous avons donc souhaité mettre en place une devanture en pignon, pour la situer.



La signalétique a également été réalisée par l'entreprise EPSII, pour 437 € HT et posée par la société Activ'Toit.

De plus, nous pensons lui donner un nom. Nous vous invitons donc à faire vos propositions en mairie, une boîte à idées sera disponible au secrétariat.

Comme prévu l'an passé, nous avons fait installer un vidéoprojecteur ainsi qu'un écran de 5 m sur 3,13 m afin de pouvoir projeter des films, diaporamas...



Cela constitue un atout supplémentaire pour la salle, que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel. Une demande a été faite pour du cinéma itinérant, nous attendons une réponse.

Notre salle a été utilisée lors de la réunion du FREDON (Fédérations départementales de lutte contre les organismes nuisibles) réalisée par la communauté de communes, à destination de l'ensemble des employés communaux sur le sujet de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, et lors d'une réunion pour les fonds LEADER.



Après un état des lieux général, il a été noté des manques de matériel (suite à de la casse ou des oublis). C'est pourquoi une commande a été faite auprès de Decho Centre à Montluçon pour un chariot, des carafes... Afin de responsabiliser chacun, un état des lieux et un comptage sera fait à chaque manifestation.

AMÉNAGEMENT DU MULTIPLE RURAL

Lors des derniers travaux faits au multiple, le garage n'avait pas été intégré. Or, d'un point de vue esthétique et pratique, cet espace méritait d'être restauré. C'est pourquoi nous avons demandé à la SARL Perrin Colas de refaire les crépis du garage. Le montant s'élève à 7 268 € HT, avec une subvention DETR de 2 181 €.

De plus, il a été prévu la réalisation d'un bardage bois sur le haut du garage (où les briques étaient absentes) ainsi que la mise en place d'une porte sectionnelle (2,70x3,29 m) pour plus de praticité et de propreté (ancienne porte en mauvais état). Le montant de ces travaux est de 6 670 € HT. L'entreprise Activ'Toit se chargera de la pose du bardage et de la porte.



SÉCURITÉ

Bornes incendies

Bien que l'année 2021 ait été pluvieuse, nous avons fait face ces dernières années à des feux à répétitions ; dans les champs mais aussi à proximité des maisons. C'est pourquoi, après avoir fait le point avec le SDIS et Sioule et Morge, nous avons fait le constat de l'existence de 4 poteaux incendie défectueux sur les lieux dits suivants : Montmirail, Villargeat, Le Poux et les Chemins. Ces derniers ont été remplacés par des bornes neuves par le Syndicat Sioule et Morge (qui a la compétence) en Septembre 2021. Le total des travaux est de 7 070 €. Cette somme est conséquente mais la sécurité de tous n'a pas de prix.



Défibrillateur

Toujours dans le domaine de la sécurité des usagers, nous avons changé la place du défibrillateur. Celui-ci n'est plus à l'extérieur de la mairie car le défibrillateur a besoin d'être dans un endroit chauffé. Pour éviter l'achat d'une armoire chauffante, nous avons fait le choix de le positionner dans l'entrée des logements de l'école. La porte est toujours ouverte et directement sur la voie, ainsi qu'à proximité de l'école et du stade. Une signalétique est disposée sur le mur de l'école.

De plus, nous avons revu le contrat avec l'ajout d'un second défibrillateur en période estivale au plan d'eau des Marins. De juin à septembre, le site a une activité forte, avec des baigneurs et autres usagers. Le temps de déplacement jusqu'à l'école peut être trop long et coûter la vie. Nous avons donc choisi de financer annuellement 362 € supplémentaire, pour sécuriser ce secteur. La pose et le contrôle des défibrillateurs se fait régulièrement, par l'entreprise au Cœur Vaillant.



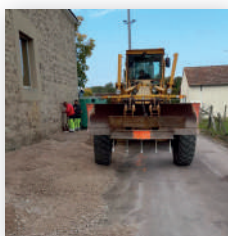
ADRESSAGE POSTAL

L'ancien conseil municipal a lancé un projet d'adressage courant 2018, afin que chacun puisse avoir une adresse complète (nom de voie et numéro) pour favoriser l'accès aux secours, livreurs et autres services. Après une phase de concertation sur la dénomination de toutes les voies (routes, rues, impasses, chemins...), avec les services de La Poste et plusieurs élus du conseil municipal, nous avons finalisé la nomenclature. Celle-ci reprend autant que possible, les noms historiques des hameaux et des lieux-dits. Vous serez informés de votre nouvelle adresse et de toutes les démarches à entreprendre (modification des coordonnées aux divers

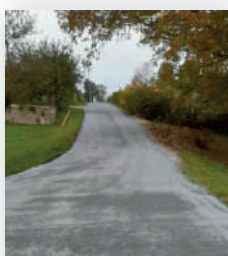
organismes publics et privés) à la fin de l'année. Les numéros vous seront distribués et vous n'aurez qu'à les installer sur votre façade ou boîte aux lettres. Au sein du bourg, ce sont les employés municipaux qui seront en charge de la mise en place des panneaux uniquement. Merci à eux. Après plusieurs devis, nous avons choisi l'entreprise SEDI Équipement pour la fourniture (poteaux, plaques, numéros), pour un montant de 9409€ TTC. Nous avons fait le choix de garder tous les panneaux non endommagés. Si vous observez des manquements sur certains lieux-dits, n'hésitez pas à nous faire un retour en mairie.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les travaux 2021, prévus et budgétés, n'ont pu avoir lieu cette année dans la totalité. Le SIV de Menat ayant accumulé beaucoup de retard en 2020 (COVID) et 2021 (météo capricieuse) n'a pu tenir les délais. Il était prévu les travaux au cimetière (allée de droite dans le nouveau cimetière), derrière l'école ainsi que l'accès aux maisons à la Forêt.



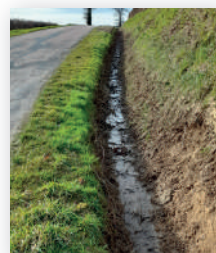
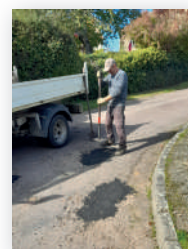
La voie entre le stade et le parking du Bruges a été réalisée fin octobre 2021 pour un montant de 10603 € dont 22% de subventions du FIC. Ce passage était de plus en plus dégradé par la pluie. Maintenant que cette voie est refaite et tous les accès aux maisons également, nous invitons vivement les usagers de ces habitations à se garer derrière et non pas sur le trottoir longeant la rue principale.



Les autres travaux budgétés se feront en 2022, tout comme une portion de la route des Bruyères en très mauvais état, une partie de

la route principale traversant le Créchol ainsi que la route montant à l'Usine. Si ces travaux ne peuvent être réalisés par le Syndicat, nous les ferons sous-traités afin d'être à jour dans notre programme de voirie en 2022.

Pour ce qui est des trous, ceux-ci ont été bouchés par le SIV au printemps. Il en reste encore quelques-uns qui seront traités par les employés communaux. Afin d'être plus réactif et de limiter le budget dédié, nous avons fait le choix d'acheter directement le goudron et de faire les travaux nous-mêmes.



Enfin, des travaux de curage de fossés ont eu lieu cette année. Ils sont primordiaux avant toute intervention pour refaire les routes. Si l'eau ne s'évacue pas comme il se doit, la durée de vie de la

route en est impactée. Certains fossés n'ont pu être curés car les lignes 20 000 volts passent en dessous et malgré une demande DICT auprès d'ENEDIS, la précision sur le positionnement de la ligne est à 1m près. Nous verrons pour un curage superficiel en 2022 sur ces axes.

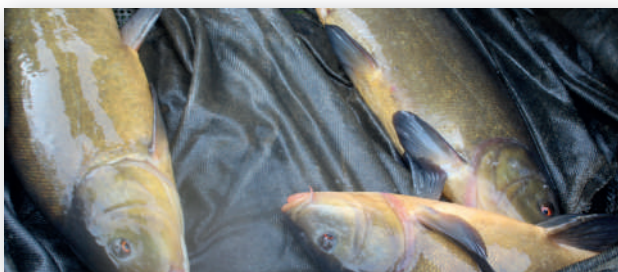
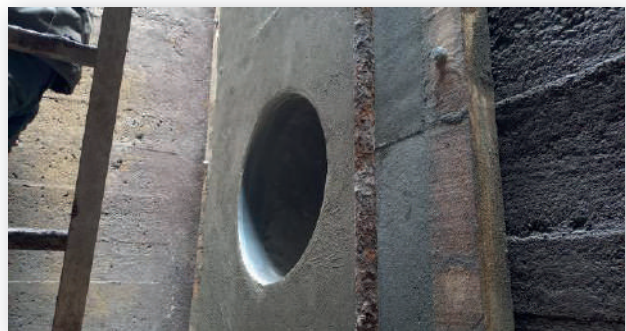
PÊCHE DU PLAN D'EAU DES MARINS

Les travaux de réparation du moine n'ayant pu avoir lieu l'an passé (faute COVID), il a été nécessaire de vidanger de nouveau le plan d'eau des Marins. Ce dernier a été pêché le 18 octobre dernier par des bénévoles ainsi que des élèves du Lycée Agricole d'Ahun. Le recours à cette section piscicole s'est fait car aucun pisciculteur ne pouvait se rendre disponible. Bien que la prestation ait eu lieu en semaine, elle a l'avantage d'avoir été très économique (uniquement frais de déplacement et de repas) et également de pouvoir pêcher avec beaucoup de précaution les nombreuses carpes qui font la richesse de notre plan d'eau.

Au total, ce sont 442 carpes qui ont été pêchées au filet (224 de 10 kg, 124 de 10 à 15 kg, 56 de 15 à 18 kg et 38 de + de 18 kg). À cela, il faut ajouter les carnassiers soit 246 brochets, 128 sandres, 40 tanches, 50 kg de petites perches et 150 kg de gardons.

Rien n'aurait été possible sans l'investissement de nombreux bénévoles également : **merci à eux pour leur aide tout au long de cette journée !**

Après avoir vidangé l'étang, l'entreprise Lemonnier a pu se charger de la réparation de la pelle début novembre. La vanne intermédiaire a été déposée, le béton refait pour plus d'adhérence et une nouvelle vanne mise en place. Tout fonctionne de nouveau ! Le montant des travaux est de 13502 €. Une subvention a été obtenue auprès de la région, via le dispositif Bonus Relance pour 50% soit 6751 € de reste à charge.



Afin de limiter le dépôt des pierres et de vase dans l'entrée du moine, M. Lavedrine est venu avec sa pelle pour creuser devant l'ouvrage. **Merci à lui !**



Réalisations

Une fois les pelles remises à neuf, le plan d'eau des Marins a été fermé et remis en eau afin de pouvoir accueillir l'ensemble du poisson (celui pêché en octobre et celui présent à Augères). La pêche d'Augères s'est donc faite fin novembre, en partenariat avec le Lycée Agricole d'Ahun et sa section BTS cette-fois. Sur cette seconde pêche, beaucoup de bénévoles se sont encore investis et on les remercie.

Le plan d'eau d'Augères restera en assec pendant plusieurs mois afin de pouvoir y installer un moine. Pour rappel, un moine est un système de vidange et de gestion du niveau d'eau d'un plan d'eau. Il permet de prélever l'eau en profondeur et de contrôler le débit d'évacuation, par l'ouverture de 2 pelles. Lors des périodes chaudes, le moine permet de restituer l'eau de fond plus fraîche et entraîne donc une variation de température restreinte dans les cours d'eau aval. De plus, la chute d'eau dans l'ouvrage permet aussi une oxygénation

de l'eau rejetée. Cet investissement a un coût de 35 000 € environ sur lequel nous demanderons des subventions. Cette mise aux normes est obligatoire et nous ne pouvons y déroger.

Durant cette mise en assec, la volonté est également de pouvoir curer le plan d'eau et de nettoyer les abords afin de pouvoir créer de nouveaux postes de pêche (principalement en queue d'étang). L'activité de pêche est pour l'instant la seule retombée économique que nous avons sur les plans d'eau, il faut donc travailler à leurs mises en valeur.

De plus, quelques aménagements ont été faits aux abords du plan d'eau. Les barrières en mauvais état ont été démontées et l'aire de jeux a été reclusurée pour plus de sécurité pour les enfants. Le terrain de volleyball a également été aménagé via l'achat d'un nouveau filet et la mise en place de sable. **Avis aux amateurs !**



INSTALLATIONS DE NOËL



■ Illuminations

Cette année, les illuminations de Noël ont été installées par les employés communaux et l'entreprise locale ACTIV'TOIT, via une location de télescopique avec chauffeur. Cela permet d'économiser plus de 1 000 € sur le montage et le démontage. Activ'toit a profité de la présence de leur nacelle sur place pour poser la devanture de la salle des fêtes. **Merci à eux !**

■ Sapin et Père Noël

Afin de donner un peu de gaieté, un sapin de Noël a été installé l'an passé à proximité de la mairie. Il en sera de même cette année, et chacun d'entre vous peut y accrocher une décoration personnelle s'il le souhaite. Des guirlandes lumineuses et boules ont été achetées pour décorer le sapin.



Ce sapin a également permis au père Noël de venir voir les enfants de l'école de Lapeyrouse et de leur apporter un cadeau et un goûter ! Les sourires étaient cachés sous les masques... mais ils étaient là quand même !

Pour les années à venir, le sapin se trouvera entre la place de la mairie et le stade, à proximité des marches. Une réservation a été faite par l'entreprise Monteil. Cela évitera de bloquer l'accès à la cantine.



CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

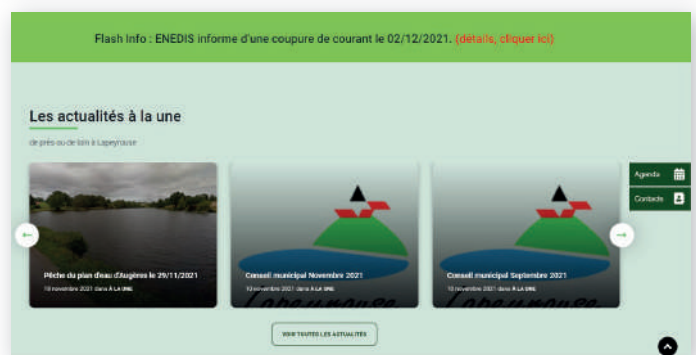
Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, nous avons procédé à la refonte du site internet de Lapeyrouse, afin de mieux mettre en avant notre commune et ses richesses, dans une perspective d'attractivité touristique mais aussi de relais d'informations pour les habitants. Pour ce faire, nous avons eu recours à une entreprise spécialisée clermontoise, Coqpit, ainsi qu'à l'aide de Jean Colas, administrateur du site.

Le nouveau site reprend l'ensemble des informations du précédent mais sous une version plus attractive. Vous retrouverez sur ce site toutes les informations récentes, les manifestations à venir. Pour que ce dernier soit le plus à jour possible, nous invitons chacun d'entre vous et plus particulièrement les présidents d'associations de faire parvenir à Jean Colas, les informations dont ils disposent (dates de manifestations, événements ...).

De plus, certaines rubriques actuellement vierges, ont vocation à être renseignées (tels que patrimoine communal, agriculture passée et d'aujourd'hui ...). Nous comptons sur vous pour nous transmettre les témoignages de la vie passée de la commune. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un texte et des photos, n'hésitez pas, nous nous chargerons de les mettre en page sur le site. Nous verrons pour travailler sous la forme d'ateliers également, avec la clé des champs, ou sous forme d'exposés avec les enfants de l'école. Vous trouverez également les habituelles documentations (bulletins, comptes-rendus de conseil municipal).

Pour découvrir le nouveau site, rien de plus simple : <https://www.63lapeyrouse.fr/>

Merci à Jean Colas pour le temps qu'il investit dans la gestion du site internet communal et les nombreuses photos qu'il prend.



RECETTES

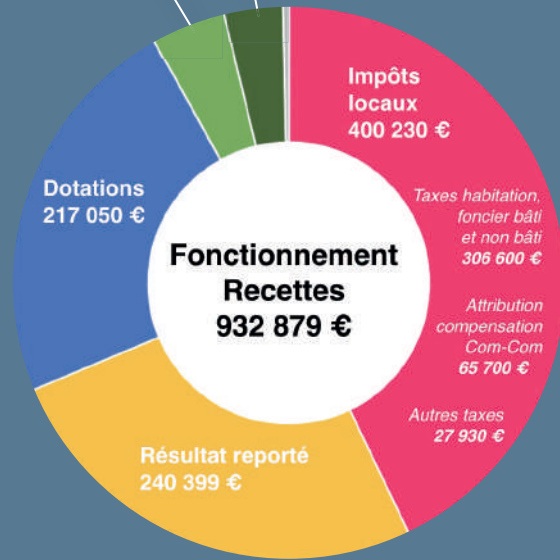
Des recettes de fonctionnement qui risquent de baisser...

Les dotations perçues par la commune représentent 23% du budget de recettes de fonctionnement et sont issues, pour une partie, de participations reversées par la communauté de communes. Or, toutes les communes ne les perçoivent pas (historique différent selon les anciennes com-com). Il a été proposé de mettre à plat ces dotations et de retrouver une équité entre communes. La conséquence risque d'être une baisse pour Lapeyrouse.

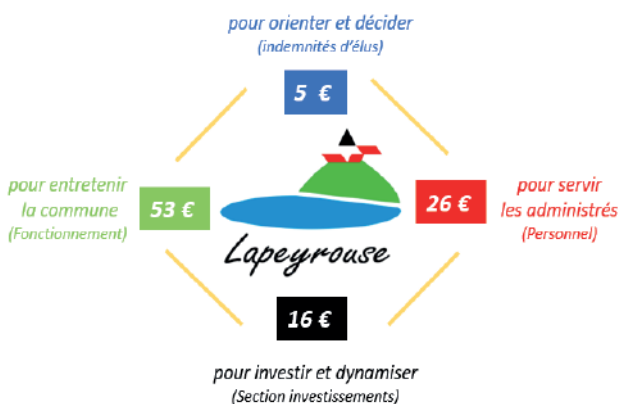
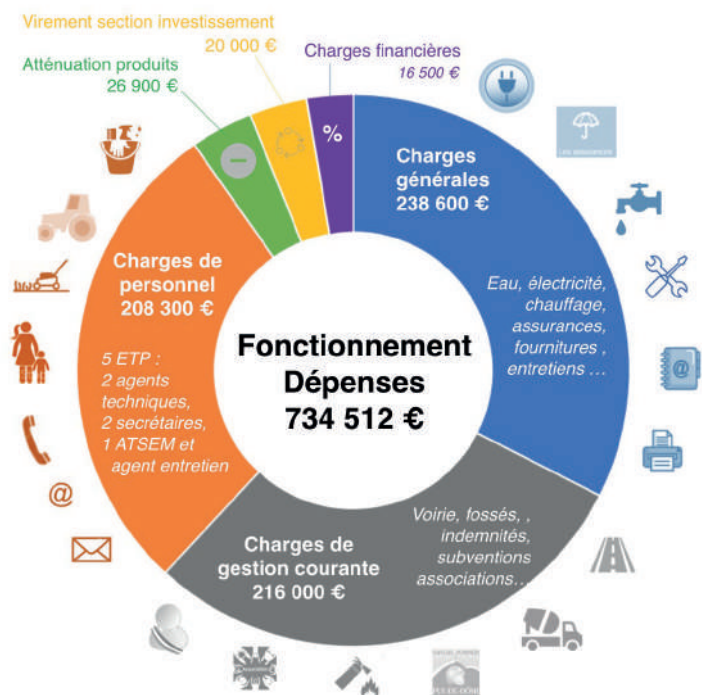
La somme restera dans le budget de la Communauté de Communes et participera à mener des projets à une échelle élargie dans les domaines de la culture, des soins à la personne, de l'agriculture... Nous veillerons à ce que l'équité soit garantie.

Produits de services (pêche, bois, loyers logement)

Produits de gestion (Bruges, salle des fêtes...)

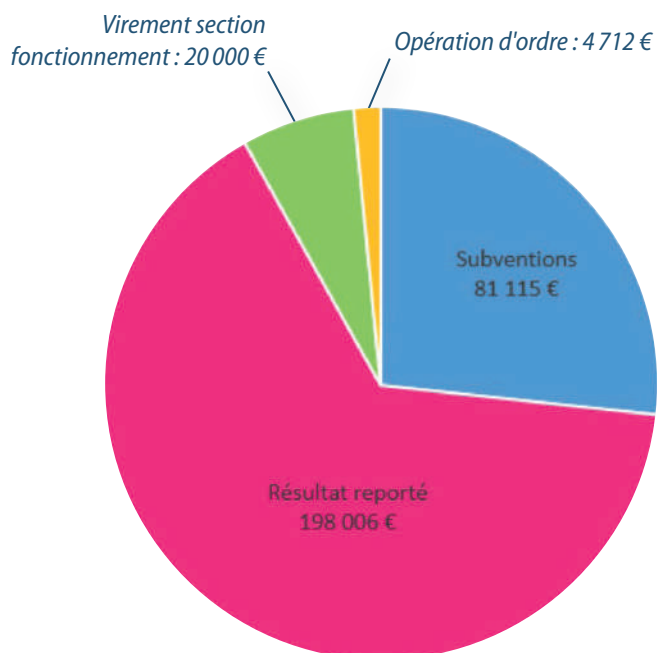


FONCTIONNEMENT



Utilisation du budget de fonctionnement pour 100 € dépensés

DÉPENSES



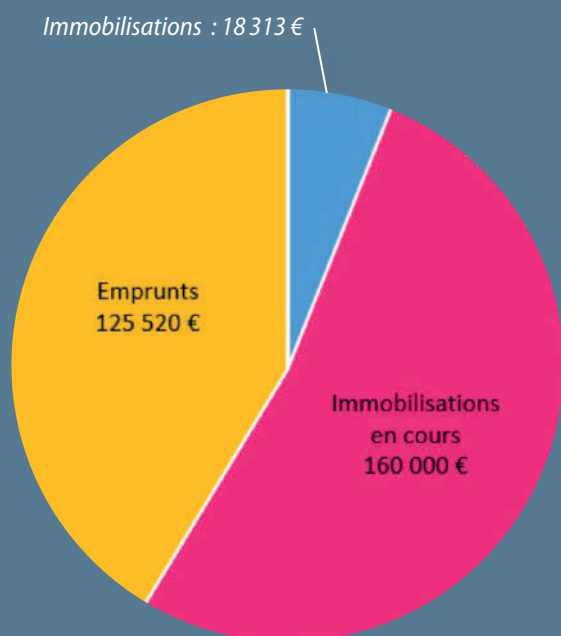
RECETTES

Une capacité d'autofinancement favorable

Le produit de la vente du camping des Marins a permis d'avoir un résultat reporté d'environ 200 000 € sur la section d'investissement. Afin de ne pas l'accroître tous les ans, nous avons fait le choix de garder l'excédent du budget de fonctionnement en fonds de roulement et de limiter le virement entre sections. C'est pourquoi notre budget de fonctionnement n'est pas équilibré. Cela est possible quand le budget est excédentaire.

En effet, budget de recettes de fonctionnement s'élève à 932 879 € et les dépenses à 734 512 €. La capacité d'autofinancement est donc de 198 367 € soit 360 € / habitant. C'est le double de la moyenne des communes de même taille... Les projets vont pouvoir être menés, tout en ayant recours aux emprunts puisque les taux sont très bas.

INVESTISSEMENT



Des immobilisations en cours correspondant aux projets et aménagements engagés sur 2021, mais non terminés, ni mises en service

Adressage postal pour une somme de 14 000 € : étude et achat des panneaux, numéros
Travaux de maçonnerie pour 22 000 € : façade du Bruges/mur du cimetière/école
Aménagements au plan d'eau : étude 30 000 €/moines et déversoir 70 000 €
Voirie et aménagement du bourg : ralentisseur 15 000 €
Autres : Jardin souvenir/porte garage communal... pour 9 000 €

DÉPENSES

Projets et entreprises locales

Durant cette année 2021, nous avons lancé et poursuivi des projets, répondants aux objectifs suivants :

- *maintenir un tissu rural et une dynamique locale*
- *accroître la vitalité économique et le développement de services de qualité*
- *conserver notre patrimoine et sa mise en valeur pour le tourisme*

Nous vous présentons ci-après le détail des actions prévues ainsi que leur état de réalisation et les perspectives pour les prochaines années. Les projets sont étudiés et réalisés à travers les commissions constituées au début du mandat. Aussi, chaque projet fait appel aux compétences de chacun des élus, dans un esprit de concertation et de co-construction, avec pour validation finale une décision du conseil municipal.

LE MAINTIEN D'UN TISSU RURAL ET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE

Maintenir une commune accueillante et fonctionnelle

Afin de répondre à cet objectif, le conseil municipal a fait le choix d'intégrer « Ma Commune au Naturel ». Démarche départementale d'embellissement menée par les villes et les villages, elle vise à accroître l'attractivité et favoriser le bien-être de la population, en intégrant des mesures en faveur du développement durable. S'inscrire à « Ma commune au naturel » c'est faire connaître l'engagement et le travail réalisé par les agents municipaux, mais aussi les habitants, et contribuer ainsi à renforcer l'image de Lapeyrouse.

Pour rappel, la loi Labbé interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette interdiction s'est étendue aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ou détenir des produits phytosanitaires. Une extension de la Loi Labbé en janvier 2021 prévoit, à partir du 1^{er} juillet 2022, une évolution et un durcissement sur la réglementation. Les cimetières et terrains de sports sont désormais concernés par l'interdiction. Les collectivités et les particuliers doivent s'adapter en se tournant vers des alternatives et les intégrer dans les techniques d'entretien.

Afin de faire vivre cette démarche, nous avons

constitué une commission composée de 4 élus municipaux, de 3 habitants de la commune et d'un employé communal (Bastien, spécialisé sur les espaces verts). Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, toutes les personnes intéressées peuvent donc rejoindre la dynamique avec plaisir. La commission a reçu le 27 Juillet 2021, le jury départemental dont le rôle est transversal :

- *accompagner le changement de pratiques face à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires*
- *conseiller sur l'aménagement paysager : fleurissement, plantations, taille... dans le bourg mais également dans les villages*



En amont de la visite, nous avons travaillé pour proposer un descriptif de notre commune et de notre plan d'actions. Nous avons sillonné le bourg durant la matinée, avec divers points d'intérêts (mairie, stade, église, traversée, rond-point, plan d'eau)... Il en est ressorti un

Projets et entreprises locales

besoin de verdure sur la place de la mairie, trop « minérale » et un aménagement de l'ancienne bascule (carrefour au-dessus du Bruges). Les aménagements ont été réalisés et vous sont présentés dans la partie Réalisations.

Le bourg mais pas que...

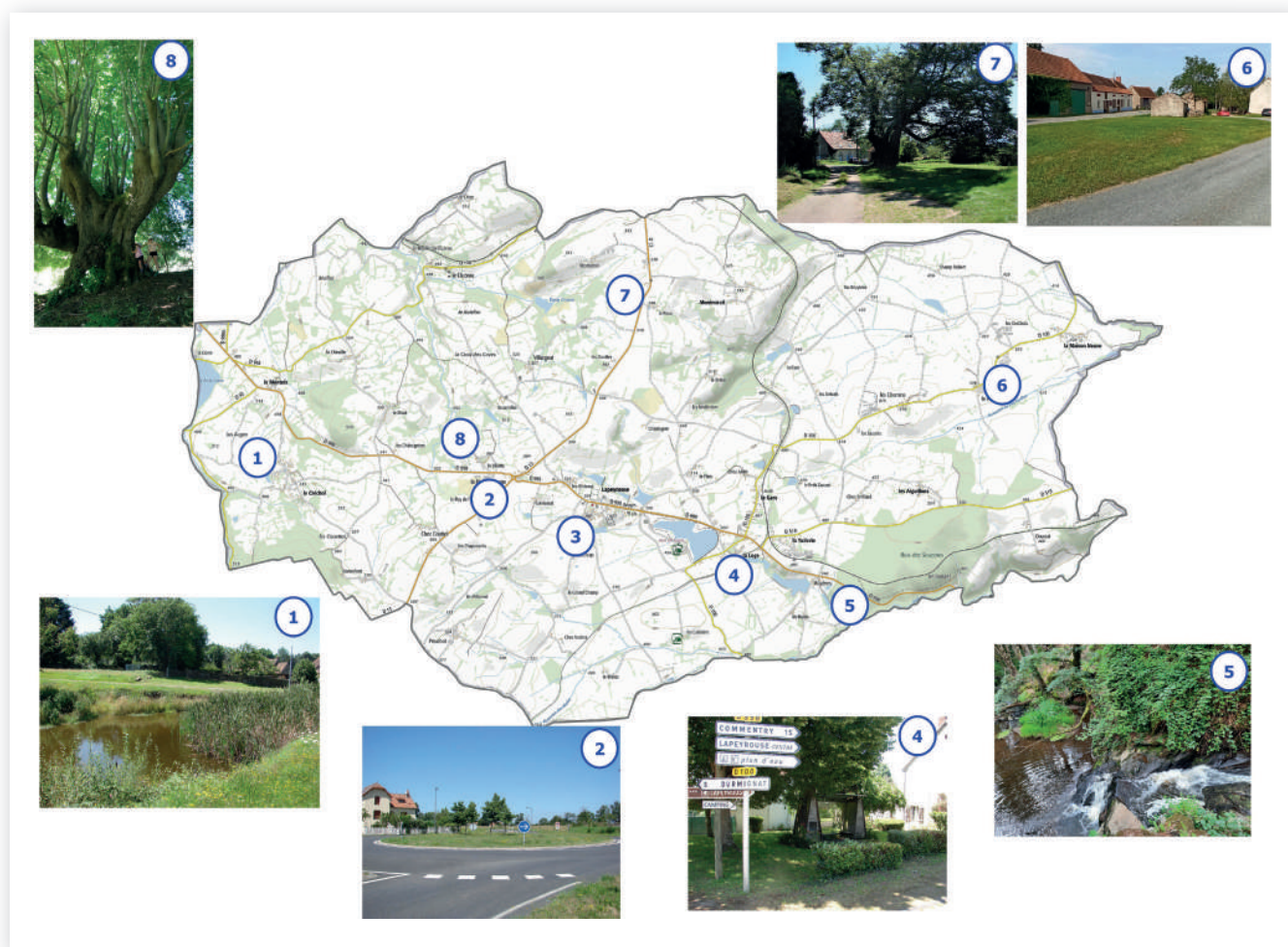
Nous avons prévu un travail d'aménagement à l'échelle de toute notre commune puisque beaucoup de choses se font dans les villages, des démarches existent. Au travers de la carte (ci-contre), vous pouvez voir que plusieurs points d'intérêts ont été répertoriés. L'objectif est d'avoir des villages fleuris et vivants : cela se traduit notamment par une volonté de rénover le patrimoine et engager une démarche collective par village pour replanter, fleurir mais aussi garder le petit patrimoine existant (mares, lavoirs, murets...).

Une demande est en cours auprès de la communauté de communes du Pays de Saint Éloy pour la prise en charge d'un chantier

de restauration du Petit Patrimoine Bâti au Créchol ; grâce au chantier d'insertion Avenir. L'idée est de mettre en lumière, un village par an et le présenter dans le bulletin municipal, ou lors d'une inauguration sur place. Au-delà de la restauration, l'objectif est aussi de recréer des dynamiques collectives dans les villages, se retrouver autour de points d'intérêts.

Comme vous pouvez le voir sur la carte ci-dessous, nous avons commencé à répertorier des zones à enjeu :

- 1. Le Créchol : le puit, la mare et le lavoir**
- 2. Le rond point de la Maison Rouge**
- 3. Le Bourg**
- 4. L'aire de la Loge avec abribus**
- 5. La cascade de « Croq' Cube »**
- 6. La place du Vernet**
- 7. Le Tilleul du Poux**
- 8. La Villatte : Tilleuls remarquables...**



Projets et entreprises locales

Le Créchol, une initiative partagée

Pour l'année 2021, nous avons travaillé sur le Créchol suite à la demande des habitants. Plusieurs sont venus en mairie déplorer l'état de la mare et du lavoir. Afin de relancer une dynamique, il a été proposé de faire une réunion en mairie en conviant tous les habitants du village. Le 7 octobre, une vingtaine de personnes sont venues et ont pu discuter collégialement. À l'issue, il a été proposé par la municipalité de réaliser un chantier courant novembre avec des élus, du matériel agricole et surtout les habitants du Créchol.

Cette journée de nettoyage a eu lieu le samedi 13 novembre, avec un beau résultat comme vous pouvez le voir sur les photos. Merci aux agriculteurs pour le prêt de matériel. Plusieurs

chantiers ont été engagés : le curage de la mare avec la participation de M. Lavedrine et sa mini-pelle, le nettoyage du lavoir et un débroussaillage général.

Afin d'assurer l'étanchéité, nous allons vérifier la pelle et la digue. Pour ce qui est de l'entretien du site, ce sera maintenant aux habitants de se mobiliser pour continuer de faire vivre ce lieu central du village.

Nous prévoyons de travailler sur un village différent chaque année. De même, nous vous invitons à nous faire un retour de lieux à enjeu que nous n'aurions pas répertorié (faire remonter en mairie) et que vous souhaiteriez voir restaurer.



Projets et entreprises locales

Accueillir en répertoriant les biens à vendre/louer sur Lapeyrouse

Depuis quelques mois, nous observons une demande croissante quant à l'achat de logements sur la commune. Malheureusement, nous ne connaissons pas toujours les biens qui sont en vente sur le territoire. C'est pourquoi, nous proposons de faire un état des lieux et un listing des maisons et biens immobiliers en vente; de même pour les terrains constructibles.

Ces informations seront alors relayées par les secrétaires de mairie en cas de demande et pourront être mis en ligne sur le site internet de la commune. Nous pouvons faire de même pour les logements à louer. Si vous êtes concernés, merci de contacter la mairie et de faire parvenir un descriptif et une photo de votre bien.

Proposer du sport et de la culture à Lapeyrouse

Mise en place de cours de danse

Des cours de danse ont été proposés et lancés dès Septembre 2021 pour l'ensemble de l'année scolaire. Ils ont lieu à la salle des fêtes de Lapeyrouse les mercredis après-midi. Au total, 25 enfants participent à ces cours, répartis en 3 créneaux : maternelle, CP à CE2 et CM1-CM2. Si vous souhaitez venir voir le résultat, nos petits danseurs et danseuses donnent un premier spectacle le dimanche 6 février 2022 à la salle des fêtes.

Face à cet engouement, un cours adulte a été lancé et regroupe une quinzaine de femmes le vendredi soir à 19h30. Au programme, danse, gym et surtout rigolade et bonne ambiance. Merci à Nathalie, professeur de danse, pour son investissement tout au long des séances.

Si vous voulez rejoindre les cours, enfant ou adulte, n'hésitez pas !



Projets et entreprises locales

Mise en place de cours de Qi-Qong

Par ailleurs, des cours de Qi-Qong ont aussi été mis en place les lundis soirs. Le Qi-Qong est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle.

Elle associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Au total, 12 personnes participent chaque lundi soir de 19h à 20h 15. Si vous souhaitez essayer, n'hésitez pas au travers de deux séances gratuites.



Mise en place de « Marchons dans nos campagnes »

Le Comité Régional des Offices Municipaux du sport propose depuis l'an passé des marches sur la commune. Une animatrice se rend sur place et propose des itinéraires d'une heure de marche environ. Une collation est proposée ensuite. Pour les personnes intéressées, le rendez-vous se fait tous les vendredis à 15h devant la mairie.

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SENIORS

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

LAPEYROUSE
Salle des fêtes

MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES

BALADES BIEN-ÊTRE
Encadrées par des animateurs qualifiés

Toutes les semaines | à partir du 9 septembre 2021 | Vendredi de 15h00 à 16h00

Par temps de pluie, des séances d'activités physiques adaptées seront proposées en salle

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie de Lapeyrouse au 04.73.52.00.79

Création d'un terrain de pétanque à proximité du stade

Le terrain ensablé qui jouxte le stade et la buvette n'a pour l'heure aucune vocation réelle. Nous souhaiterions valoriser cette zone en y faisant une aire d'activités via la mise en place d'un terrain de pétanque à destination de tous. Cela ne représentera pas un coût important et permettra de créer un lieu d'échange et de bonne humeur en plein air. Il sera étudié la possibilité de planter des arbres de façon à créer plus tard de l'ombre aux usagers, avec quelques bancs. Des devis seront demandés au cours de l'année 2022.

Bibliothèque à la gare de Lapeyrouse et bourse aux livres

Des habitants et usagers de la commune nous ont fait part de leur souhait de pouvoir disposer de livres en accès libre, de type boîte à livres. Des ouvrages sont présents en mairie mais assez anciens.

En parallèle, nous avons rencontré le personnel de la SNCF pour lancer un projet de type 1001 gares. L'objectif est de donner une seconde vie aux locaux. Dans ce cadre, nous étudions la possibilité de mettre en place une bourse aux livres et un espace bibliothèque dans les locaux de la gare de Lapeyrouse. Chacun pourra venir y prendre des livres et en déposer.

Projets et entreprises locales

Accueil d'un spectacle d'art de rue, financé par la Communauté de Communes

Dans le cadre du programme culturel de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy, la volonté est de mettre en place des manifestations au sein des communes. Aussi, s'est tenu le 12 septembre, au plan d'eau des Marins, un spectacle de danse calligraphiée mené par le groupe Supreme Legacy. Mêlant musique, danse et peinture, les deux artistes Mickaël Pecaud (chorégraphe) et Coffee (peintre et graffeur) nous ont offert un spectacle de qualité. Plus d'une centaine de personnes étaient réunies autour du plan d'eau de Lapeyrouse, avec le soleil en prime.

Merci au service culturel de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy pour ce spectacle et merci aux spectateurs venus nombreux.



Ramène ta pomme

Bien que le projet « Ramène ta pomme » déposé par la Clé des Champs en 2020 n'ait pas été retenu en 2021 dans le cadre du Budget écocitoyen du département, une volonté commune de poursuivre ce projet a été manifestée. Pour rappel, ce projet multi partenarial, associant aussi le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et l'Association Sucre Vert, a pour but principal de créer du lien social intergénérationnel autour de la thématique des variétés fruitières locales. La finalité est de planter 100 arbres fruitiers sur chacune des deux communes (Lapeyrouse et Montaigut-en-Combraille).

Afin de garder la dynamique, une journée a été organisée le 20 novembre 2021 par la Clé des Champs, en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves. L'objectif est de presser sur place les pommes récoltées sur les vieux pommiers situés sur des propriétés communales (proximité du Bruges et vers le cimetière). Au total ce sont 300 kg de pommes qui ont été récoltés sur les pommiers « oubliés » de la commune et 200 litres de jus produits.

Un beau moment de partage et convivialité.



L'ACCROISSEMENT DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE QUALITÉ

Conserver et développer le dynamisme économique et commercial du bourg

Au travers des commerces de proximité :

multiple rural / dépôt de pain / pompe à carburants et garagiste / poste / marché de producteurs.

Pour conserver ces services, il faut les faire connaître. C'est l'objet de cette présentation, que nous avons souhaité faire cette année, au travers de quelques lignes et photos.

ACTIV'TOIT



L'entreprise Activ'Toît a été créée en juillet 2017 par Thomas Peynot et John Lagrange, les deux cogérants de la société. Tous les deux étaient salariés et ont souhaité relever le défi de devenir chef d'entreprise. Passionnés par leur métier, ils se sont spécialisés dans la charpente, couverture, zinguerie et ossature bois.

Ils travaillent principalement pour de la rénovation, en faisant du sur mesure comme le montrent les photos, mais interviennent également sur des bâtiments neufs.

Une petite partie de leur activité consiste aussi à la réalisation d'abris de jardins et cabanes originales pour les enfants. Deux cabanes vont être réalisées à destination des enfants de Lapeyrouse, une pour l'école, financée par le foyer laïc et une pour la Clé des Champs. Celle-ci a été faite à partir des rondins récupérés au plan d'eau ; une belle manière de montrer aux enfants que l'on peut faire du neuf avec du vieux !

Situés à Augères, la zone d'intervention est très localisée, dans un rayon de 15 km environ. La demande est forte, et par conséquent ils ont eu recours depuis juillet 2021 à un salarié. Merci à eux pour le dynamisme qu'ils impulsent avec leur entreprise et pour les différents services qu'ils rendent à la commune.



Contacts : 04 73 52 55 19 // activtoit.pl@gmail.com

Projets et entreprises locales

Restaurant LE BRUGES



Arrivés le 1^{er} Décembre 2014, voilà maintenant 7 ans que Marco et Fanny sont venus redonner vie à notre commerce local.

Beaucoup de changements sont à noter depuis leur arrivée. Tout d'abord la cuisine italienne de Marco, qui est très appréciée et dont la réputation dépasse les limites de notre commune. Avec ce fond musical en cuisine dont lui seul a le secret, il est très agréable de se rendre au Bruges. Cela aussi, grâce à Fanny et son accueil chaleureux et souriant. La salle de restaurant et la véranda sont toujours impeccables, avec une note d'élégance apportée par la décoration de Fanny.

On note également l'arrivée dans l'épicerie de marchandises de qualité, où cohabitent et se complètent les charcuteries et fromages Auvergnats et Italiens. Les Lapeyrousiens apprécient également de retrouver bon nombre de produits de première nécessité.

De par leur engagement au sein de la commune, la municipalité a souhaité les soutenir via l'acquisition d'une nouvelle cuisine. Cette dernière permet au Chef Italien de faire valoir toute sa créativité. Merci également à la Communauté de communes.

La toiture a aussi été revue ainsi que la façade du garage, afin d'apporter plus de confort et d'esthétique à ce lieu de rendez-vous de notre village. Plusieurs projets sont en vue tels que la réfection du bar et le changement des fenêtres du logement pour une meilleure isolation.

Enfin, il est important de les remercier d'avoir fait preuve de courage et d'une présence sans faille lors des confinements en proposant leurs services (livraisons à domicile, plats et pizzas à emporter, ouverture 7 jours sur 7...).

Pour ce qui est du dépôt de pain, un échange a eu lieu entre M. Peynot et la mairie afin de trouver une solution lors des congés de Fanny et Marco. Il a été décidé que durant ces périodes, M. Peynot serait présent le matin sur un créneau d'1 h 30 sur le parking du Bruges pour vendre son pain dans sa camionnette. Il en sera de même les jeudis. Cela permet d'assurer une continuité dans le service. Nous précisons les horaires, sûrement 8 h 30-10 h à partir du jeudi 6 janvier 2022.

Fanny, Marco, nous vous souhaitons tous nos vœux de réussite, santé et bonheur pour cette année à venir.



Contact : 04 73 52 04 45

Camping Les Marins, saison 3

Une nouvelle saison s'est achevée du côté du Plan d'eau. Une saison qui devait reprendre « comme avant ». Mais le contexte sanitaire et la météo ont, une fois de plus, joué les trouble-fêtes. Inutile de rappeler en détail les très - voire trop - peu nombreux jours de chaleur et d'ensoleillement, sans oublier la mise en place du pass sanitaire. . .

Le bar-snack a malheureusement été le plus impacté par ces deux phénomènes : moins de soleil = moins de baigneurs, c'est un fait. La nouvelle offre de gaufres a permis de sauver une partie de la saison : un peu de chaleur réconfortante (et beaucoup de chocolat, de sucre et de crème de marrons)!

Cette année, dans l'enceinte du camping, les changements sont forcément moins nombreux que l'an passé. L'essentiel des évolutions s'est concentré sur les finitions des divers chantiers entrepris et la modernisation du site.

Le principal travail s'est porté sur l'aménagement du nouvel accueil, qui se fait désormais depuis le rond-point de « Marianne ». Cette entrée, en plus d'être bien plus visible et accessible, est bien plus agréable : elle offre en effet une magnifique vue sur le plan d'eau dès l'arrivée des vacanciers. Les habitués, une fois passé la surprise, ont salué ce changement. En plus d'offrir un espace plus moderne aux visiteurs, une petite boutique proposant des produits locaux et de première nécessité a été créée.

Ce nouvel accès a également permis une sécurisation du site (via la mise en place d'une barrière automatique avec un code personnel et unique, un portillon piéton pour les accès en dehors des horaires d'ouverture) et une mise en valeur de l'aspect naturel du lieu (nouvelles jardinières avec de multiples essences, rosiers, engazonnement. . .).

Le fléchage routier a été amélioré avec la pose de nouveaux panneaux le long des routes et des affichages tout autour du plan d'eau.

Des efforts ont été faits sur la consommation électrique et la pollution lumineuse : les éclairages des évier extérieurs et certains lampadaires ont été remplacés soit par des lampes à leds soit des luminaires solaires, le tout couplé avec des capteurs

de présence : finies les lumières allumées toute la nuit ! Ce n'est qu'un premier pas, une solution complète d'éclairage extérieur 100% solaire et de panneaux photovoltaïques pour assurer une partie de la consommation électrique est en cours d'étude.

Une nouvelle zone Wifi, avec un espace confortable équipé de transats a été mis en place à proximité du nouvel accueil, en attendant de revoir l'installation complète l'été prochain.

Modernisation toujours : les évier extérieurs ont tous été repeints, des toilettes dédiées à la piscine ont remplacé le vieux vidoir et la sécurisation de la citerne de gaz est terminée (en plus d'être certifiée !). Dans les locatifs, le remplacement de l'équipement vieillissant se poursuit : tous les canapés convertibles sont neufs, chaque logement dispose d'un lit 2 places et d'une télévision plus grande. Un programme de locations de barbecues électriques a même permis à beaucoup de vacanciers d'oublier le temps très moyen !

Il reste encore beaucoup de choses à faire, mais tout ce qui a été mis en place depuis trois saisons porte ses fruits ! Les retours des clients sont excellents, et les chiffres parlent d'eux-mêmes : les nuitées en camping ont doublé cette année : près de 2000 contre à peine plus de 1000 en 2020. Les locatifs pour leur part, en plus d'afficher complet sur tout le mois d'août (tout le monde n'a pas pu être accueilli : une première !) ont fait un bon de plus de 50% : presque 2000 nuitées l'an passé contre près de 3300 cet été ! Cumulées, ce sont près de 5300 nuitées, soit +75% de fréquentation pour 2021 : les gens avaient donc bien besoin de sortir de chez eux, et ils ont fait le bon choix : notre région le mérite ! Reste à le faire savoir et surtout pérenniser tout cela.

Merci à tous nos clients fidèles et aussi aux nouveaux, Merci à Émile, notre courageux et formidable saisonnier, Merci également à l'ensemble de l'équipe municipale et à nos partenaires,

Merci, une nouvelle fois, à tous les Lapeyrousiens !

Et rendez-vous, nous l'espérons, sans masques ni nuages en avril prochain !

Contact : 04 73 52 37 06 // sejour@camping-lesmarins.fr



Le garage automobile



Cette année 2021 est marquée par le départ en retraite de Danielle et Didier Perrin, garagistes à Lapeyrouse depuis le 2 octobre 1989. Après 32 ans de bons services, ils cèdent leur entreprise à Yves Tourret, déjà installé sur le bas de la commune. Didier Perrin connaît bien le garage avant de le racheter, puisqu'il y a travaillé pendant les vacances estivales de 1975 et 1976. Comme il le dit, « nous étions cinq enfants et il fallait bien aider. Moi j'étais au garage, d'autres à la castration du maïs ou au silo ». Il est ensuite apprenti en 77-78 avant d'être employé en 1979, en même temps que Maurice Gauvin. Il reste ouvrier jusqu'à son départ à l'armée en Mars 1980. De retour, il devient salarié à Commentry dans le garage Ford de M. Bougaret. Fort de ses 8 années d'expérience, il se sent prêt à reprendre le garage de Paulo Meritet en 1989, avec sa femme Danielle.



C'est ensemble qu'ils s'engagent dans l'aventure du Garage Perrin - Auto Primo. Les premières années, ils travaillent tous les deux, Danielle comme comptable et Didier pour toutes les interventions de dépannage et de réparations toutes marques. Ils assurent également la vente de carburants, de bouteilles de gaz ainsi que de véhicules d'occasion. Après quelques années à assurer la réparation des engins agricoles, il arrête peu à peu avec l'évolution et la complexification des engins.

Petit à petit, l'activité se développe et il faut avoir recours à de la main d'œuvre. Après quelques apprentis, ils engagent un salarié en 1999, Frédéric Gayet ; aujourd'hui installé à Deux-Chaises. Ce dernier est remplacé ensuite par Christian Pourchet de 2007 à 2009, puis par Thierry Bozek. Ce dernier, arrivé en Janvier 2010, est encore là aujourd'hui. Des travaux majeurs ont été engagés dans les années 2010 avec le changement des

cuves et des pompes de la station essence (2009) et la remise à neuf de la façade en 2012.

Par cette rétrospective, nous tenions à remercier Danielle et Didier et les féliciter pour cette belle carrière. Cet article est l'occasion également de présenter Yves Tourret, nouvellement propriétaire du garage depuis le 30 juin 2021 mais déjà installé au Vernet à Lapeyrouse depuis juin 2013.

Le rachat a permis de réunir les deux clientèles et les employés des deux garages sur le site de la Loge beaucoup plus adapté à l'activité que l'étable du Vernet. De plus, cela permet de conserver la station-service et la vente de gaz. Avec l'aide de Total, il était prévu de passer la station en 24h/24h en 2022. Cependant l'augmentation du prix du carburant dans des proportions effarantes et la baisse d'activité due à la concurrence des supermarchés vendant le carburant moins cher semble compliquer le projet. Il est difficilement envisageable de rentabiliser une station en automate qui génère des frais supplémentaires de fonctionnement si la situation économique actuelle perdure. Il faudrait également l'installation d'une borne d'incendie à moins de 100 mètres, or la plus proche est au carrefour de la Loge. À suivre !



La nouvelle équipe est composée de :

- Yves Tourret, président de la SAS Lapeyrouse Autos et gérant du garage
- Thierry Bozek, ancien ouvrier de Didier au poste de chef d'atelier
- Florian Rigaud, apprenti actuellement en 4ème année, qui après avoir obtenu son cap en 2020 passera un bac pro en 2022
- Damien Tribou, apprenti qui a rejoint l'équipe en septembre
- Dimitri Goustille, embauché temporairement pour faire face à l'augmentation de travail due en partie à la nouvelle loi Montagne obligeant à équiper les voitures de pneus hiver
- et enfin, Amandine Guillot, depuis le 2 novembre au poste d'agent administratif.

Merci aux clients des deux garages et aux nouveaux de leur faire confiance dans cette nouvelle aventure sous l'enseigne Eurorepar.

Nous souhaitons à Didier et Danielle une bonne retraite et à la nouvelle équipe beaucoup de travail pour les années à venir.

Contact : 04 73 52 63 91

Projets et entreprises locales



Entreprise MALTETE

Nous sommes heureux d'accueillir un nouvel entrepreneur sur la commune, M. Franck Maltete, fils d'André Maltete, anciennement installé sur Lapeyrouse comme charpentier et métallier. Issu d'une famille spécialisée dans le bâtiment, Franck Maltete a travaillé avec son père dès 16 ans en apprentissage puis a créé son entreprise individuelle en tant que

métallier / charpentier. En 2009, il fait le choix de partir à la Réunion, toujours dans le même secteur d'activité. Après 12 ans à l'étranger, ce dernier fait le choix de revenir aux sources, et de s'installer dans le bâtiment de la Loge en Août 2021.

À travers son entreprise, M. Maltete propose différents services :

- Travaux métalliques : de la métallerie avec création de portails, clôtures, petit abris, verrière, terrasse ... à la construction de charpente métallique agricole (pose), bardage, couverture jusqu'à 20 000 m²
- Dépannage agricole : possibilité de découpe de ferraille, soudure pure / rapiéçage, fourniture de tôles épaisses
- Dépannage et travaux de bricolage dans les maisons : plomberie, électricité à proximité sur Lapeyrouse et alentours
- Travaux bois : construction de maisons canadienne ou québécoise

Actuellement situé à La Chiraille, dans les anciens locaux de son père, ce dernier souhaite aménager son atelier à La Loge, dans un bâtiment existant. De plus, une fois l'activité lancée, il souhaite engager une personne polyvalente pour l'accompagner dans ses activités.

Contact : 07 68 87 09 69 // maltetefranck@gmail.com



Deux autres entreprises sont positionnées sur notre territoire et créatrices d'emploi :

- **Entreprise Axereal**
- **Coopérative de la Basse Terre**

Ces deux structures sont importantes pour la vitalité de notre territoire et il nous paraissait important de les citer.

Concernant notre souhait de mettre en place un **marché de producteurs**, il est prévu dans un premier temps de dresser un bilan des

démarches existantes dans les communes voisines de façon à proposer une offre alternative et complémentaire. En effet de nombreuses communes ont mis en place un marché de producteurs, comme Colombier, la Cruzille, voire même certains producteurs ont fait leur propre magasin. Il faut trouver la démarche la plus adaptée en fonction de l'offre et la demande sur notre secteur.

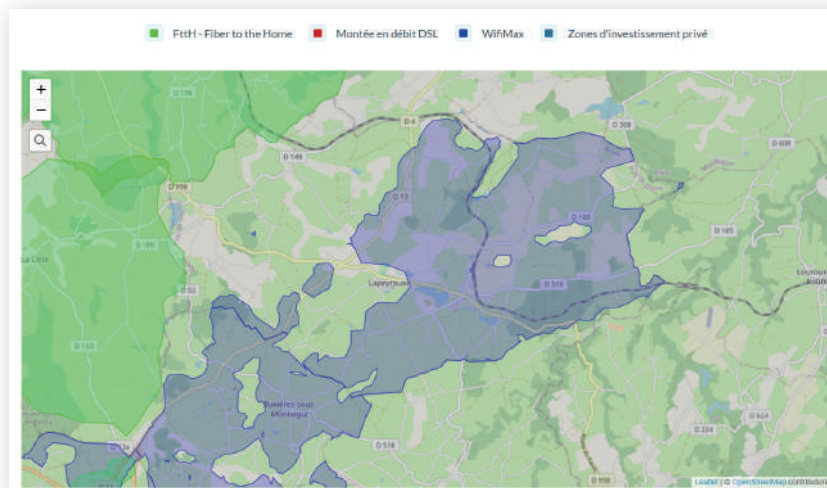
LE MAINTIEN D'UN TISSU RURAL ET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE

Accompagner les habitants au quotidien via un Centre d'Action Social

La commune a la volonté d'accompagner la **Clé des Champs** dans la création d'un espace d'échanges et de confidentialité dans l'ancienne poste. Cela serait l'occasion de réhabiliter un bâtiment laissé à l'abandon. C'est en cohérence avec les évolutions souhaitées par l'association dans son projet associatif, dans le but de développer plus le lien social avec les habitants.

Impulser une demande forte pour la couverture téléphonique (internet et mobile très haut-débit) pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises ou activités en télétravail

La question de l'accès à internet en haut débit est un enjeu phare pour notre territoire. C'est pourquoi une rencontre a été engagée en mairie pour en savoir plus sur la situation de Lapeyrouse. Deux constats peuvent être faits : **la fibre n'est pas prévue sur notre commune, aucune date n'est annoncée ... mais elle est à notre porte !**



Comme on le voit sur la carte, la fibre (vert) est présente sur les communes limitrophes de l'Allier mais s'arrête aux frontières administratives. L'ouest de la commune reste sans évolution, alors qu'une partie passera en Wifimax (bleu). Cette situation étant inacceptable, une demande individuelle et collective (à l'échelle de la Communauté de Communes) a été faite auprès d'Auvergne Très Haut Débit. Il faut que nous arrivions à monter dans le train du numérique, et pour cela il faut qu'une date de raccordement soit programmée. Nous y travaillons !

En attendant, deux solutions restent présentes : la 4G avec le partage de connexion ou le satellite via la mise en place d'une parabole.

1^{ère} solution : la box 4 G

Aujourd'hui, une antenne relais est existante sur le territoire communal mais celle-ci n'est couverte que par un seul opérateur, en l'occurrence Orange. Afin de pouvoir prétendre à une meilleure couverture réseau et des offres plurielles, nous avons fait la demande de couverture par les autres

opérateurs : SFR, Bouygues Telecom et Free. Cela s'intègre au programme New Deal Mobile. L'objectif est ensuite de pouvoir être connecté à internet via un partage de connexion depuis le mobile. La démarche est en cours !

2^e solution : le satellite

Comme expliqué dans le dernier bulletin, la région prend en charge une partie du coût du kit satellite et de son installation à hauteur de 600 € TTC maximum, via la Régie Auvergne Numérique. Pour en profiter, il faut être équipé d'une parabole pour réceptionner le signal. Cette technologie permet des débits de 20 Mbits/s en descendant et 4 Mbits/s en remontant. Dès 2021, des satellites de nouvelles générations apporteront du très haut débit de plus de 30 Mbits/s.

Enfin, toujours dans le cadre de l'accès à la téléphonie, il faut savoir qu'une offre Coup de Pouce existe sur le territoire, via Orange, pour les personnes à faible revenu.

Projets et entreprises locales

Se mobiliser auprès du SICTOM pour promouvoir le tri sélectif

Un des objectifs de l'équipe est de faciliter et promouvoir le tri sélectif plus largement à l'échelle de la commune. Cependant, cette compétence est intercommunale et dépend du SICTOM des Combrailles. Les délégués des 41 communes du territoire travaillent sur l'instauration des bacs jaunes. Nous espérons que l'année 2022 portera un grand avancé dans ce projet et nous sommes à chaque réunion, avec un même leitmotiv : le tri sélectif !

Quelques chiffres sur 2020 pour notre commune :

- Tonnage Ordures Ménagères : 4 338,42 kg soit 246 kg/habitant/an
- Tonnage Verres : 17 870 kg soit 33 kg/habitant/an
- Tonnage Cartons/Papiers : 9 680 kg soit 18 kg/habitant/an

Un petit rappel concernant les dépôts sauvages ou devant les conteneurs :

Tout dépôt de déchet de quelle nature qu'il soit, au pied des sites d'apport volontaire (verre, plastique et papier notamment) et/ou sur l'emplacement réservé à ces conteneurs, est strictement interdit.



Le « point propre » a été nettoyé par le SICTOM. Essayons de le garder dans ce même état afin de donner une belle image de notre commune.

Pour rappel, la déchetterie de Saint-Éloy est ouverte du lundi au samedi afin que vous puissiez déposer tous vos encombrants.

En attendant les poubelles jaunes individuelles, nous avons demandé la mise en place de nouveaux sites de tri. Une colonne bi-flux a été installée à proximité de l'école : celle-ci est très utilisée et semble satisfaire les usagers, avec le fait de pouvoir tout jeter dans le même container.



Nous avons également la volonté d'en ajouter dans les villages majeurs et de travailler pour passer au tri rapidement.

Au printemps 2021, les 2 conteneurs devant le cimetière ont été mis en place afin de trier :

- 1 pour les pots, fleurs artificielles et emballages
- 1 pour la terre, les fleurs naturelles mortes pour le compost

Il serait donc judicieux que toute personne respecte le tri dans ces bacs.



Une journée « Nettoyons la nature » sera organisée prochainement en lien avec l'école.

MES DÉCHETS JE LES TRIE ET JE LES RECYCLE

Le recyclage offre une seconde vie à la matière tout en préservant les ressources de la planète. Voici quelques exemples :

- 27 bouteilles en plastique recyclées permettent de fabriquer un arrosoir
- 1 tonne de papiers triés permet d'économiser 2.5 tonnes de bois
- 670 canettes triées permettent de fabriquer 1 vélo
- Le verre est recyclable à l'infini ! En le déposant bien dans la colonne à verre !

Depuis le 1er mai, le tri se simplifie ! 100 % des papiers et des emballages vont dans le bac / sac jaune ou la colonne de tri

AGISSONS !

Chaque habitant du territoire du SICTOM des Combrailles produit près de 246 kg d'ordures ménagères par an !

Près de 66 % de ces déchets peuvent faire l'objet d'une valorisation organique grâce au compostage ou d'une valorisation matière grâce au recyclage.

Il est urgent d'agir pour contenir l'impact de la hausse TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui s'applique sur les coûts de traitement des ordures ménagères.

De 2021 à 2025, elle passera de 30 € à 65 € par tonne pour le stockage et de 8 à 15 € par tonne pour l'incinération.

=> Déchets organiques (biodéchets) : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, déchets de jardin

=> Emballages recyclables : papiers, journaux, cartonnets, sacs et films plastiques, flocons, bidons, bouteilles en plastique, briques alimentaires, pots, boîtes, barquettes, conserves, canettes, aérosols...

COMPOSTER ET REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
TRIÉ TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES
TRIÉ LE VERRE, LES VÊTEMENTS ET LES AUTRES DÉCHETS

PENSER À RÉPARER ET À DONNER VOS VIEUX OBJETS!

LA REMISE
UN BASTON, MAINTIEN, PAIN, PÂTISSERIE

NOTRE POUBELLE EN KILO / HABITANT / AN

Déchets organiques 55 kg
Emballages recyclables 80 kg
Autres collectes 26 kg (dont verre 13 kg)
Déchets non recyclables 85 kg

Déchetterie SICTOM des Combrailles

LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ET SA MISE EN VALEUR POUR LE TOURISME

Mettre aux normes les étangs et les réaménager : Plans d'eau des Marins et d'Augères

Comme évoqué dans le dernier bulletin, notre souhait était de revaloriser nos plans d'eau et de les faire connaître. En ce sens, nous avons lancé un appel d'offres pour un projet de redynamisation du plan d'eau des Marins et le lien avec le bourg de Lapeyrouse.

Étude de dynamisation du plan d'eau des Marins

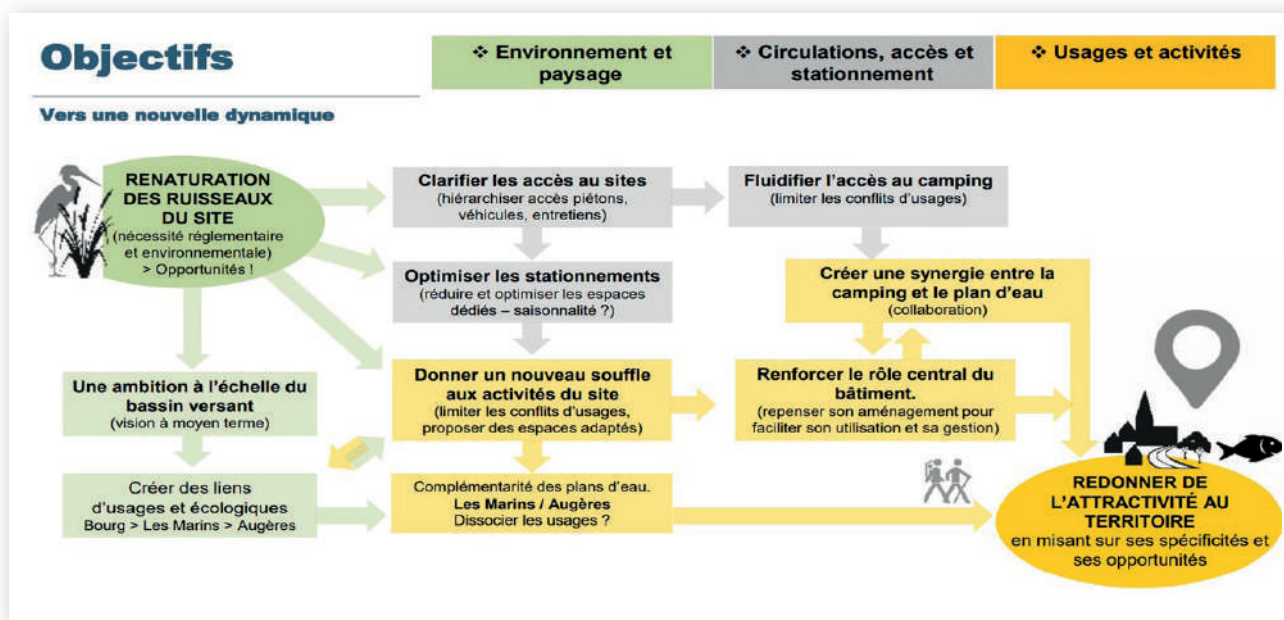
L'objectif de l'étude est de déterminer des aménagements de requalification du plan d'eau et de ses alentours pour :

- attirer de nouveaux visiteurs (locaux et touristes) tout en faisant du plan d'eau (baignade, pêche...) une composante importante de l'offre touristique de loisirs de la commune
- s'adapter aux contraintes environnementales et renforcer les liens naturels entre le village et le lac
- répondre aux attentes et aux besoins actuels des locaux et des touristes
- satisfaire les critères des démarches qualité soutenues par le Département (Ma commune au naturel, Tourisme et Handicap, Pavillon bleu). Les différentes actions à mettre en place devront permettre de s'inscrire durablement dans ces labels.

Suite à l'appel d'offres, nous avons reçu deux réponses de cabinets spécialisés et nous les avons auditionnés. Nous avons retenu la

proposition concertée des cabinets A3 paysage, Alliance et de l'architecte Gronowski. L'étude se déroule de Septembre 2021 au printemps 2022. Elle est constituée de 3 étapes : analyse des points forts / points faibles du site, une proposition de plusieurs scénarios et enfin le chiffrage du projet choisi. L'ensemble du travail est chiffré à 26 790 € HT dont 50% est pris en charge par une subvention tourisme du département du Puy-de-Dôme.

Ce travail consultatif a déjà fait l'objet de réunions de concertation avec les membres de la commission constituée de différents acteurs et usagers du site (responsables du camping, les promeneurs, les pêcheurs...), qui se poursuivront dans les mois à venir. La commune est accompagnée sur ce projet par un architecte du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), le technicien rivière du Contrat territorial Sioule et la DDT Police de l'eau. D'autres acteurs de collectivités sont également présents autour de la table : les services tourisme du département, jury de « Ma commune au naturel ».



Des subventions seront demandées pour tenter de financer ce projet au maximum : plan régional Contrat Ambition Région, le contrat de ruralité ainsi que tous les dispositifs habituels : DETR, LEADER.

Le bilan global des premiers éléments de l'étude met en avant un site avec un fort atout paysager identitaire du bocage des Combrailles et un gros potentiel d'attractivité. Cependant la gestion actuelle trop intense des abords du plan d'eau (entretien régulier en « green » de golf, taille rase des haies,...), la proximité de la route départementale, les accès peu adaptés, ainsi que les équipements vieillissants sont autant de points noirs qui sont une limite à son développement. Dans une perspective de dynamisation du plan d'eau, une synergie est également à trouver entre la commune et le camping de façon à avancer dans la même direction.

Le plan d'eau des Marins doit proposer une offre complémentaire aux plans d'eau touristiques aménagés, qui sont localisés dans les environs. Le bureau d'étude propose donc que le plan d'eau des Marins soit valorisé à travers son

cadre naturel, son excellence écologique, dans le cadre notamment de projets de renaturation écologique (débusage des deux ruisseaux amont, plantation de roselière d'épuration naturelle ...), de plantation de haies, de plantation de verger collectif et d'une gestion différenciée réfléchi à l'échelle du site. Un sentier pédagogique pourrait être mis en place par exemple.

Pour l'heure, la priorité est à la réflexion sur les accès aux sites, qui sont déterminants pour son développement. Trois scénarios ont été envisagés afin de permettre un accès facilité au camping mais aussi au site. L'idée émergente la mise en place d'un parking à l'entrée du site au niveau des tennis et du rond-point : ainsi, l'ensemble du site deviendrait piéton.

Pour ce qui est des activités sur place, des idées ont été évoquées : plateformes aquatiques, paddles, locations de rosolies ou trottinettes, bike parc naturel, parcours santé ou encore barques pour traverser le plan d'eau en largeur. Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous les faire remonter.

Mise en assec du plan d'eau d'Augères pour mise en place du moine

Pour rappel, l'étang d'Augères n'étant plus aux normes car il doit être doté d'un moine hydraulique, il a été nécessaire de le mettre en

assec en novembre. Cet assec qui durera un an, permettra de réaliser les travaux de construction du moine, mais aussi de nettoyage du site pour proposer de plus nombreux emplacements. Des devis vont être remis à jour pour la mise en place des moines.

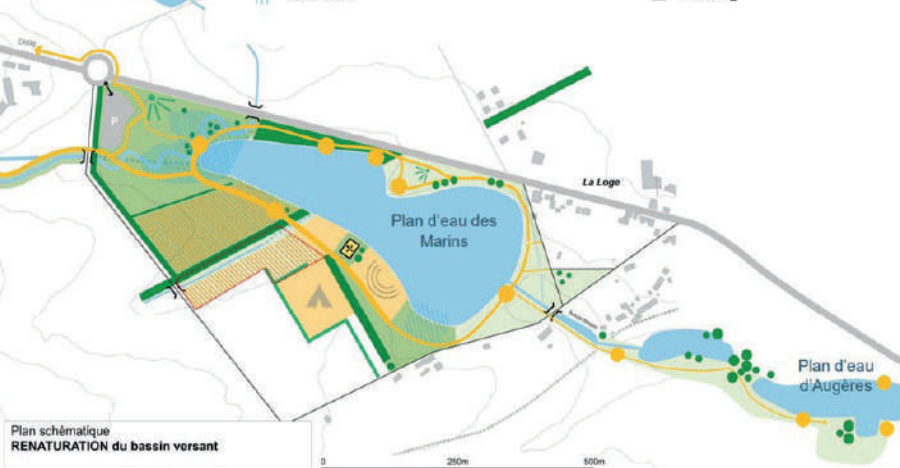
Le site demain

Les enjeux d'organisation à développer sur le site et au-delà

- > Préserver la qualité paysagère et hydraulique
- > Clarifier, simplifier et sécuriser l'accès au site
- > Redéfinir la place de la voiture sur le site
- > Redonner une centralité et un rôle au bâtiment d'accueil (diversifier l'offre de services)
- > Redéployer les activités payantes et gratuites
- Diversifier l'offre en haute et basse saison et s'appuyant sur les nouveaux aménagements et les prestataires locaux
- > Conforter la position du camping

Légende :

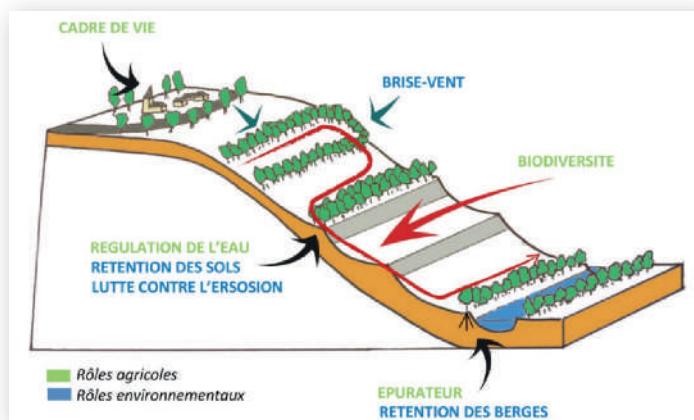
Structure paysagère :	Activités	Liaisons et accès :
Plan d'eau		Douce (piétonne et cycle)
Ruisseau aérien		Véhicule loisir
Ruisseau busé		Véhicule de service
Espace enherbé		Portail d'accès
Haie arbustive		Clôture bois
Arbres isolés		Voie ferrée
Roselière		Parking



Projets et entreprises locales

Plantation de haies : la commune de Lapeyrouse lance un programme

Les haies, identitaires de notre territoire des Combrailles, jouent de nombreux rôles pour l'agriculture et pour les habitants de nos communes rurales : brise-vent protecteur des maisons et des troupeaux, corridors écologiques, pare congère, régulation de l'eau, paysage...



À compter de 2021, la commune de Lapeyrouse souhaite organiser des plantations de haies ou alignements d'arbres sur les terrains agricoles ou en bord de chemins. La commune propose d'organiser un dossier groupé de plantation qui consiste à regrouper les projets communaux, d'agriculteurs ou de particuliers (à noter que les haies aux abords immédiats des maisons individuelles ne sont pas subventionnables par l'aide départementales mais peuvent faire l'objet de commandes groupées). La mairie sollicitera l'aide du Conseil départemental en faveur des haies et du bocage, d'un point de vue financier mais également technique. D'ailleurs un animateur de la mission Haies est venu en mairie, en Juin 2021, pour présenter le dispositif aux agriculteurs. Pour ceux qui souhaitent un rendez-vous complémentaire pour affiner les nombres de mètres linéaires de haie, merci de contacter la mairie.



À l'échelle de la commune, les plantations envisagées pour l'automne-hiver 2022 se feront au plan d'eau des Marins.

Les objectifs sont multiples :

- améliorer l'intimité du lieu ;
- protéger des vents du Nord et d'Ouest pour offrir une meilleure protection aux usagers du site et créer de l'ombrage ;
- favoriser un corridor écologique avec des essences locales adaptées.

Les plantations utilisent des jeunes plants d'essences bocagères locales, dits forestiers, c'est à dire des plants de petite taille (20-30 cm de haut), de reprise aisée et facile. Ces plantations doivent être paillées les premières années. Les plants seront pris à la Pépinière Lachaze (Cantal), reconnue pour proposer des plants de la marque Végétal Local.

Pour information,

les essences sont les suivantes :

- Charmille : 0,99 €
- Châtaignier : 2,30 €
- Chêne sessile : 1,29 €
- Cornouiller sanguin : 1,10 €
- Épine blanche (Aubépine) : 1,19 €
- Érable champêtre : 1,04 €
- Fusain d'Europe : 1,21 €
- Néflier : 2,71 €
- Nerprun cathartique : 1,32 €
- Orme Lutèce : 5,78 €
- Poirier commun : 1,24 €
- Prunier domestique : 0,99 €
- Prunelier : 0,98 €
- Sureau noir : 1,11 €
- Tilleul de hollandaise : 1,41 €
- Viorne lantane : 1,40 €

De manière générale, si vous souhaitez vous impliquer dans les projets de la commune, vous pouvez le signaler directement en mairie.

Cérémonie du 8 Mai 1945

La Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 s'est faite en comité restreint, du fait des mesures COVID. Les porte-drapeaux étaient malgré tout présents, en mémoire de tous les anciens combattants. Après lecture du message du ministre des Armées, une gerbe aux couleurs de la nation, a été déposée au pied du monument aux morts.



Cérémonie du 14 Juillet

La cérémonie du 14 Juillet a été signe de « retour à la normal », avec la possibilité de se rendre au monument aux morts. Les mesures Covid étant assouplies, les habitants de Lapeyrouse sont venus nombreux commémorer ce 14 juillet. Était présente également, la fanfare de Montaigut-en-Combraille, que l'on remercie.

Une gerbe a été déposée suite à la lecture du discours de Mme le Maire.

« Je vous remercie, une nouvelle fois, malgré les circonstances, d'être présents, si nombreux, le jour de notre fête nationale.

Comme vous le savez, depuis 1880, la fête nationale commémore chaque 14 juillet deux événements : la prise de la Bastille en 1789 et la fête de la Fédération qui a eu lieu un an plus tard. Ces deux événements sont les deux piliers de notre fête nationale. Ils sont diamétralement opposés, le premier est éminemment révolutionnaire, le second est résolument pacifiste et rassembleur.

Et si la France a décidé de faire du 14 juillet sa fête nationale, c'est d'abord pour la force symbolique de ces deux dates. Un message séculier nous est envoyé : ce qui déchire ne peut être plus fort que ce qui rapproche.

Cette commémoration reste avant tout porteuse de grands idéaux. C'est le 14 juillet que nous ren-

dons officiellement hommage aux valeurs républicaines, patriotiques et démocratiques que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, valeurs pour lesquelles des générations de jeunes français ont combattu depuis la prise de la Bastille.

Je souhaite rappeler notre attachement à ces valeurs fondées, notamment, sur le respect de l'Autre, la fraternité du quotidien, le libre arbitre, le sens de la responsabilité. La République n'est pas seulement un héritage. C'est une dynamique qui vise à abattre ou à limiter les entraves aux libertés individuelles et collectives, qui voue l'égalité devant la loi et à la solidarité des citoyens les uns envers les autres.

Les valeurs de la République, c'est l'idée d'une Nation de femmes et d'hommes libres, épris de justice et de paix, non pas renvoyés à leurs héritages, mais coopérant à construire le destin et l'avenir qu'ils se choisissent.

Nous avons donc tous le devoir de faire une société plus juste, plus solidaire, plus respectueuse de l'Autre dans ses différences, plus respectueuse du devenir de la planète. D'une société où chacune, chacun trouve sa place, dans l'harmonie et la sérénité. Notre action doit toujours être guidée par ces valeurs. Le jour de la fête nationale est l'occasion de le rappeler.

Mais cette cérémonie est aussi un jour de liesse qui évoque les bals populaires, les feux d'artifices,

Cérémonies

la convivialité et la joie. Car la République c'est le Peuple réuni, dans la concorde nationale et dans la joie.

Ne nous privons pas des moments où nous nous retrouvons, même si nous devons encore aujourd'hui respecter les gestes de précaution dictés par la crise sanitaire que nous vivons. Le repas que nous partagerons tout à l'heure marquera la fête de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité et de la Laïcité.

Je vous souhaite un beau 14 juillet animé et chaleureux.

Vive la République ! Vive la France !



Après le défilé, les personnes présentes ont pu se retrouver au plan d'eau autour d'un verre de l'amitié. Malgré un temps pluvieux, quel bonheur de se retrouver enfin !



Commémoration du 11 Novembre

Nous avons commémoré le 103^e anniversaire de la victoire de 1918, en présence de la fanfare de Montaigut-en-Combraille et de nombreux Lapeyrousiens.

Une centaine d'adultes et d'enfants étaient rassemblés au monument aux morts pour entendre l'importance de la liberté. Nous avons ensuite partagé à la salle des fêtes un verre de l'amitié.



PROJET ÉOLIEN

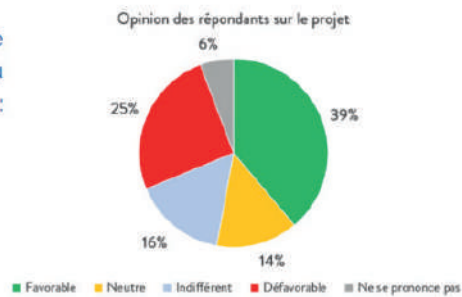
Un projet éolien est en réflexion sur la commune de Lapeyrouse, porté par le groupe VALECO. Nous en sommes actuellement à une phase d'étude, et comme nous l'avons stipulé l'an passé : aucune décision n'a été prise. Une réunion d'échanges avec les municipalités voisines a été organisée fin novembre, afin de connaître les avis de chacun. Nous nous positionnerons une fois les conclusions des études connues.

Quelques rappels sur le projet

Campagne de porte-à-porte

La campagne de porte-à-porte réalisée dans le cadre de la concertation du projet éolien de Lapeyrouse a eu lieu début juillet 2021. En voici les principaux résultats :

- > **276** portes frappées
- > **170** portes ouvertes
- > **157** conversations engagées
- > **39%** des répondants sont favorables au projet et **25%** sont défavorables



Parmi les opinions exprimées, le paysage, les autres projets éoliens sur le territoire et l'emplacement des éoliennes sont les sujets les plus évoqués sur le projet en général.

La totalité des résultats sont en libre consultation en mairie.

Installation d'un panneau d'information du mât de mesure

Un panneau d'information détaillant les principes de fonctionnement du mât de mesure sera installé prochainement aux abords de la zone d'étude. Le mât de mesure doit notamment permettre d'évaluer la vitesse et l'orientation du vent et ainsi de déterminer le modèle d'éolienne le plus adapté au territoire.

Etude paysagère

L'étude paysagère a été lancée en juillet dernier, elle est réalisée par le bureau d'étude indépendant ECO-STRATEGIE. L'intégration des éoliennes dans le paysage est un enjeu important du projet. Cette étude consiste dans un premier temps à la réalisation d'un état initial composé notamment d'un inventaire du patrimoine, de consultations, d'une reconnaissance terrain et d'un état des lieux paysager.

Etude acoustique

La première phase de cette étude est envisagée pour le printemps 2022. Elle consiste à réaliser une campagne de mesures acoustiques d'état initial. Des points de mesures seront choisis autour de l'aire d'implantation prévue pour les éoliennes. Ces mesures ont pour but de caractériser le bruit résiduel de chaque zone c'est-à-dire le bruit existant habituellement dans le secteur concerné, en fonction de la vitesse de vent, avant l'implantation d'éoliennes. Cette étude permettra de mettre en place les mesures nécessaires afin de respecter la réglementation en vigueur.

FÊTE PATRONALE DU 14 JUILLET

Après l'annulation de la fête du 14 juillet en 2020, nous avions à cœur de pouvoir nous réunir en 2021. Après plusieurs réunions regroupant l'ensemble des présidents d'associations et la commission « manifestations » du conseil municipal, de nombreuses idées ont émergées avec un maître mot : CONVIVIALITÉ ! En effet, nous tenions à retrouver une ambiance collégiale et festive, une fête patronale digne de ce nom.

Pour cette année de reprise, nous sommes restés sur un format similaire aux années passées avec le traditionnel concours de pêche le matin, le monument aux morts suivi du verre de l'amitié, le concours de pétanque et le repas avec feu d'artifice. Pour amener un peu de « vie » sur la fête, des festivités complémentaires étaient prévues avec des structures gonflables, des forains, des calèches et des jeux de kermesse. Mais comme vous le savez tous, le temps n'était pas au rendez-vous. La pluie est tombée en continu, et nous a obligé à revoir notre programme.

Retour en détails sur une journée pluvieuse mais heureuse !

Pour commencer, pas de fête sans préparatifs.



Je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles, les membres d'associations, les gérants du camping, les conseillers qui ont aidé pendant plusieurs jours à la mise en place des festivités. Le plus gros morceau a été l'installation des quatre barnums. C'est du travail mais cela permet



d'économiser sur la location d'un chapiteau et d'un parquet. Des aménagements électriques ont été faits et pourront resservir les années futures.

Le premier temps fort de la journée du 14 juillet, a été le concours de pêche. Nous avons été surpris de voir autant de participants malgré le temps. Merci à tous ces passionnés pour leur participation et pour leur bonne humeur. Un remerciement également à la commission pêche qui s'est mobilisée pour organiser ce concours !

Les participants, petits et grands, ont été bien récompensés par divers lots (cartes de pêche, matériels, bons offerts par la Clé des Champs...). Ils ont pu également se rassasier avec les saucisses, andouillettes (produites par EARL des 3 petits cochons – Lalizolle) et frites cuites en continu sur le site. Merci aux footeux qui ont joué les chefs cuistots tout au long de la journée.



Après la commémoration, nous avons partagé un verre de l'amitié sous les barnums, offert par la municipalité. Un moment de convivialité et d'échanges, qui nous a tant manqué durant cette année 2020.

Boire un verre, ça ouvre l'appétit. Certains sont donc restés sur place pour manger un plateau repas le midi. Malgré la pluie qui battait son plein, le plaisir de se retrouver a motivé les gens à rester et discuter une partie de l'après-midi.

Ensuite les enfants ont eu le droit à quelques activités... moins que prévues mais ils ont apprécié quand même. La calèche de



l'association « Attelage des Combrailles » a pu venir et faire faire de nombreux tours aux enfants. De même, des membres de la Clé des Champs ont réalisé des maquillages sur le visage des enfants, et de quelques adultes, pour leur plus grand bonheur. En parallèle, le traditionnel concours de pétanque a été organisé et quelques binômes ont joué. Merci à eux d'avoir bravé la pluie pour venir participer et faire marcher notre buvette. En fin de journée, il est l'heure de se retrouver pour partager le repas et voir le feu d'artifice. Mais voilà, l'eau s'est infiltrée et la boue commence à être trop prégnante. À chaque problème, sa solution... Des petites bottes ont été réquisitionnées, et nous avons paillé sous les barnums. L'esprit champêtre était bien là !



Après quelques verres, les 200 participants au repas ont pris place pour déguster la paëlla du traiteur Loisy. Le repas s'est fait en musique, grâce à David Walter qui a mis une très bonne ambiance.



Beaucoup ont dansé, chanté, les enfants ont couru dans la paille ; un bon moment de rigolade.

Enfin à 22h30, tout le monde est sorti admirer le feu d'artifice ; un des seuls à être tiré ce soir là faute au mauvais temps. Je souhaite donc remercier l'entreprise Soirs de Fête et ses artificiers pour le travail qu'ils ont fait tout au long de la journée. Nous avons insisté pour mettre en place et tirer le feu et ils ont assuré la prestation malgré la pluie : MERCI. La qualité du feu est également à souligner, nous en avons pris plein les yeux et les oreilles.



Une fois le feu terminé, la fête a battu son plein encore quelques heures.

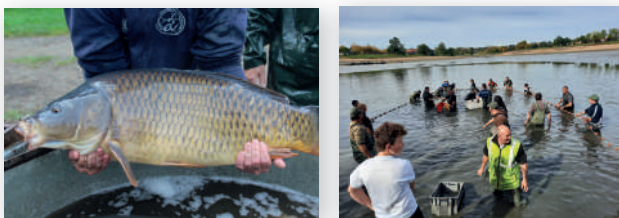
Couchés tard, levés tôt afin de tout débarrasser. Là aussi, tout a été fait rapidement et dans la bonne humeur. Merci à tous ceux qui ont aidé, sans eux la fête du 14 juillet n'aurait pas été possible. Rendez-vous l'an prochain, pour une nouvelle édition.

Ce 14 juillet 2021 restera dans les annales, **UNE FÊTE PLUVIEUSE MAIS HEUREUSE !!**

PÊCHE DU PLAN D'EAU DES MARINS ET DE L'ÉTANG D'AUGÈRES

La seconde manifestation que nous avons organisée, par obligation, a été la pêche des deux plans d'eau. Afin de pouvoir réparer le moine, le plan d'eau des Marins a dû être vidangé et pêché le 18 octobre. Au vue du poisson présent, nous avons eu recours à des professionnels pour sortir les carpes au filet. Le pisciculteur habituel étant déjà pris, nous avons fonctionné avec le lycée agricole d'Ahun et plus particulièrement avec sa section piscicole. Le fait de mobiliser des scolaires, nous a obligé à pêcher en semaine, nous nous en excusons. Cependant, le coût a été moindre.

Après un casse-croûte préparé par le Bruges, chacun des bénévoles a pu revêtir ses bottes, cuissardes ou waders pour se lancer dans la pêche. Ce sont les 12 élèves de seconde et terminale qui ont démarré la pêche au filet... Le premier coup n'a pas été très efficace (une vingtaine de carnassiers). Après avoir rebaissé un peu le niveau d'eau, un second coup de filet a été lancé avec plus de calme et de personnes pour tenir le filet. La patience a payé puisque plus de 200 carpes ont été sorties de l'eau avec quelques très grosses prises.



Transportées une à une dans des caisses jusqu'aux bacs, les carpes ont ensuite été emmenées à l'étang d'Augères via des navettes faites par les tracteurs et télescopiques.

Un troisième coup de filet a été réalisée, lui aussi très fructueux avec là aussi plus de 200 carpes sorties. Toutes les carpes ont été pesées ou

estimées afin de connaître notre cheptel et gérer l'empoissonnement futur.

Une fois les belles bêtes pêchées à la main, la vidange s'est faite et les carnassiers ont pu être triés depuis la pêcherie. Deux tables de tri ont été mises en place et de nombreux bénévoles ont aidé au tri du poisson.

Après cette première édition, nous avons remis cela à l'étang d'Augères le lundi 29 Novembre. Nous l'avons vidangé et pêché afin de pouvoir mettre en place un moine. Les conditions météo étaient beaucoup moins clémentes que pour le plan d'eau des Marins mais cela n'a pas empêché que la pêche soit une réussite. Avec 3 coups de filets, ce sont 600 carpes qui ont pu être attrapées à Augères et remises à l'eau à la Loge. Cet empoissonnement fera de notre plan d'eau, un endroit prisé par les pêcheurs !



Ces deux journées ont été intense mais très réussies, grâce à la participation et l'engagement de tous. La municipalité souhaite donc remercier :

- les élèves de la section piscicole du Lycée Agricole d'Ahun pour leur aide dans la pêche au filet.
- les membres de la commission pêche, Alain, Yves et Laurent pour leur investissement le jour de la pêche mais aussi tout au long de l'année
- les agriculteurs venus avec leur matériel pour transporter les nombreux poissons
- et l'ensemble des personnes ayant pris de leur temps pour aider à la pêche, la manutention, le tri, le dénombrement et la pesée du poisson, les repas... et à la prise de photos bien sûr !

Vous pouvez retrouver l'ensemble de la pêche au travers d'un film réalisé par Jean Colas sur :

<https://youtu.be/5Et5q3rTPwc>

MERCI À TOUS !

Manifestations



ÉCOLE

Année scolaire 2021-2022

Cette année, l'école de Lapeyrouse compte 57 élèves.

- Classe de Mme Ève MAZERON et de M. Gauthier CARON (TPS-PS-MS-GS), assistés de Mme Alexandra POGOVZELSKI (ATSEM), composée de 25 élèves.
- Classe de M. Damien CLUSEL, directeur (GS-CP) avec 17 élèves.
- Classe de Mme Ophélie SERRANO (CE1-CE2) avec 15 élèves.

Le RPI est complété par 26 élèves en CM1-CM2 à Buxières, sous la direction de M. Olivier MAURY.

Bilan et rétrospective de l'année scolaire 2021-2022

L'année scolaire 2021-2022, marquée par un protocole sanitaire strict, n'a pas connu les mêmes événements qu'habituellement. Il n'y a eu ni marché de Noël, ni loto, ni spectacle.

Malgré tout, des projets ont été menés dans les différentes classes autour du thème commun « **Retour vers le futur** ».

Pour amener à voyager dans le temps, les élèves ont tout d'abord étudié les dinosaures en première période. Ce thème a été très apprécié par chacun et a permis d'aborder un vocabulaire très spécifique, notamment avec les noms des dinosaures.

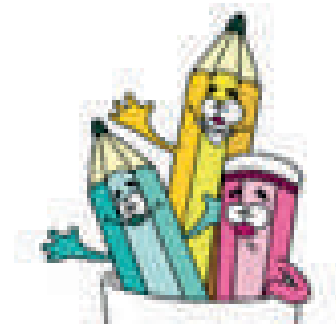
Pour la seconde période, un bond dans le futur a été opéré avec le thème des robots. Les élèves ont été amenés à travailler la programmation. Chaque classe possédait un robot : soit un robot qu'il fallait faire se déplacer, soit un robot qu'il fallait programmer pour dessiner.

L'école du passé et l'école du futur ont été étudiées par la suite. Les élèves ont montré beaucoup d'engouement et de curiosité pour l'école d'avant. Blouse, bons point, écriture à la plume, bonnet d'âne ou encore jeux traditionnels, la plongée dans cette école d'autrefois a marqué les esprits de chacun. Imaginer l'école du futur a été plus complexe mais intéressant.

Enfin, lors de la dernière période, chaque classe a travaillé sur l'élevage de « petites bêtes ». Les TPS-PS-MS ont fait grandir des chenilles pour voir leur transformation en papillon. Les GS-CP ont observé la croissance des coccinelles, de la larve à la forme adulte. Les CE1-CE2, quant à eux, ont travaillé sur l'évolution des ténérions ou vers de farine. En toute fin d'année, un projet sur l'écologie et l'importance de recycler a été mené. Ce travail s'est conclu par une exposition autour du plan d'eau, où tous les objets ont été fabriqués avec des objets recyclés (bouteilles en plastique, papier, etc.).

Remerciements

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement les parents d'élèves pour leur implication dans l'école, ainsi que la mairie de Lapeyrouse pour l'aide allouée tout au long de l'année.



L'année des TPS-PS-MS



L'année des CE1-CE2



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (LAPEYROUSE/BUXIÈRES)

Une nouvelle année s'est achevée, avec son lot de restrictions sanitaires...

Un protocole toujours strict pour notre cantine, des manifestations annulées ou inexistantes, il a fallu réadapter nos actions et innover afin de continuer à récolter les fonds nécessaires au financement des projets d'école de nos enfants.

Du côté de l'association :

Cette année, l'APE compte 17 adhérents. Lors de l'assemblée générale du mois de mars, plusieurs membres ont souhaité laisser leur place. Nous les remercions infiniment pour tout le temps passé et le travail accompli pendant de nombreuses années.

Un nouveau bureau a donc été constitué :

- Présidente : Lucie GUILLOT
- Secrétaire : Céline HIDIEN
- Secrétaire adjointe : Angélique COLAS
- Trésorière : Amandine LEITAO

Nous avons également eu plaisir à accueillir de nombreux parents lors de nos réunions et saluons leur implication lors de nos diverses actions.

Du côté de la cantine :

Notre cantinière, Marie-Christine, continue de ravir les papilles des enfants et leur proposer des repas variés, cuisinés « maison » avec une majorité de produits locaux.

Un grand merci à elle pour ses bons petits plats et son adaptation quotidienne due au protocole sanitaire.

L'organisation du temps de cantine est assurée avec La Clé des Champs qui participe au service et à la surveillance des enfants chaque midi. Merci aux animateurs qui veillent au bon fonctionnement du repas.

Le prix du repas, fixé à 2,70 €, reste inchangé, à noter que la subvention de la municipalité de Lapeyrouse nous permet de couvrir l'essentiel des dépenses liées au temps de cantine.

Merci à eux pour leur important soutien.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (SUITE)

Du côté des manifestations et actions :

Le traditionnel spectacle de Noël n'ayant pas pu avoir lieu, nous avons tout de même proposé un repas festif aux enfants et aidé les enseignants à l'occasion du passage du Père Noël.

Nous nous sommes également impliqués dans la préparation des festivités du 14 juillet. Malheureusement, le mauvais temps du jour a mis tous les projets prévus... à l'eau !

Les manifestations n'ayant pas pu se dérouler comme les autres années, il fallait innover et trouver diverses sources de financements. Ainsi, diverses « ventes à distance » ont été proposées en collaboration avec des artisans et commerçants locaux (que nous remercions vivement) :

- Sacs personnalisés (« Carrément Géniale »)
- Produits de la ruche (« Secret de miel »)
- Saint Nectaire (« Chez l'Auvergnat »)
- Plants (« Florissimo » et « Le soleil des p'tits bleus »)
- Choucroute à emporter (« Loisy-Le cochon d'or » et « Brasserie des Sagnes »)

Les acheteurs ont été au rendez-vous, et un merci spécial à tous les parents qui se sont impliqués dans l'organisation de ces diverses ventes ainsi qu'aux enseignants qui diffusent continuellement nos informations.



Les actions de fin d'année sont en cours, et nous avons enfin pu proposer une manifestation « ouverte » au public à l'occasion de notre bourse aux jouets et marché de Noël de fin novembre.

La tombola de Noël et l'organisation de la marche aux lampions de fin d'année va de nouveau pouvoir avoir lieu, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Enfin, cette année, nous avons pu obtenir une aide de 3000 € dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative. Celle-ci sera intégralement reversée à l'école pour participer au financement de la classe de découverte prévue en juin 2022.

Pour conclure, l'APE œuvre en faveur des enfants de nos écoles et ce grâce à vous tous, qui participez, aidez, diffusez, financez, alors tout simplement MERCI !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook pour connaître toutes nos actions :

<https://www.facebook.com/APE63700>

L'ensemble des membres de l'Association des Parents d'Élèves de Lapeyrouse / Buxières vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.



2021 : Gardons le lien !

La situation sanitaire restant toujours compliquée, nous nous devons de continuer de garder le lien avec nos publics. Dans nos locaux de la Clé des Champs, en visite à l'extérieur ou virtuellement, tout a été, cette année encore, mis en œuvre pour rester en contact avec chacun.

Du côté des enfants :

Nos équipes ont regorgé d'énergie pour proposer aux enfants des animations variées en essayant de s'adapter, au mieux, au protocole sanitaire. Ainsi, ils ont pu explorer les thèmes des dinosaures, du sport, du cinéma, des carnivals du monde, des moyens de transports ou encore de l'Egypte sur les temps des mercredis ou des vacances.

Il était enfin possible de sortir de chez nous, un peu plus librement, l'occasion pour eux d'aller pratiquer l'équitation, la voile, la boxe, la natation ou de profiter des structures gonflables.

L'envie de se retrouver était tellement grande que les réservations des anniversaires ont explosées !



Du côté des adolescents :

Les projets de nos adolescents ayant été arrêtés brusquement, nous avons enfin pu les retrouver dès cet été et leur proposer des sorties telles que le paintball ou encore Le Pal.

En septembre, ce fût, à leur grande joie, le retour des « soirées ados » ; l'occasion pour nos jeunes de choisir leurs animations et prévoir des actions afin d'auto-financer leur projet de week-end en parc d'attraction.

Du côté des adultes :

Les restrictions sanitaires nous empêchant de nous retrouver dans nos locaux en début d'année, notre animatrice des ateliers adultes a mis en place des visites à domicile pour les adhérents. Que ce soit pour une aide informatique ou tout simplement pour discuter, chacun a apprécié de pouvoir maintenir le lien avec La Clé des Champs. Par la suite, les ateliers ont été délocalisés chez nos participantes qui ont mis tout en œuvre pour nous recevoir afin de bricoler, papoter et déguster le traditionnel goûter ! Depuis la rentrée, les ateliers informatique, créatifs et sorties ont repris et notre « week-end surprise » a pu de nouveau être proposé.



LA CLÉ DES CHAMPS (SUITE)



La Mutualité Sociale Agricole propose, depuis septembre, un atelier « Histoires de femmes en Combrailles » avec l'objectif de prendre du temps pour soi, échanger et créer des liens sociaux. Ces ateliers se déroulent à La Clé des Champs et réunissent des femmes de tous horizons

Du côté des familles :

Notre matinée « petite enfance » a de nouveau été proposée autour du thème « Drôles d'histoires ». Divers intervenants (médiathèque, musique, ludothèque) avaient répondu présents.

Du côté des associations :

Des rencontres de soutien à la vie associative et formations de bénévoles ont été proposées aux associations du territoire. Ce fût l'occasion, pour certains, de bénéficier de subventions mais aussi de rencontrer de futurs partenaires de projets.

Nous partageons également diverses actions avec les associations alentours :

- Gestion de la pause méridienne avec l'Association des Parentes d'Élèves de Lapeyrouse/Buxières,
- Accueil de l'Amicale des Anciens les mardis après-midi (jeux divers),
- Participation aux festivités du 14 juillet à Lapeyrouse,
- Participation à certaines actions de l'Association La Farandole à Montaigut-en-Combraille,
- Proposition de location du mini-bus.

De nombreux partenariats devraient voir le jour d'ici les prochains mois, et plusieurs projets sont en prévision :

« Ramène ta pomme » avec pressage de fruits, confection de jus et plantation d'arbres ; formation aux premiers secours ; ateliers de parents ; matinée petite enfance ; retour des séjours pour les enfants, bref, de quoi occuper et ravir tous les âges !

Depuis 1 an, notre conseil d'administration a retravaillé le projet associatif dans un démarche participative.

Salariés, bénévoles, adolescents, parents, seniors et non-usagers de La Clé des Champs ont participé à élaborer ce nouveau projet. Humanisme, Partage et Respect sont les valeurs qui vont nous représenter dans les prochaines années.

Vous l'aurez compris, à l'Espace de Vie Sociale La Clé des Champs, tout le monde à sa place : petits et grands ; seuls, en famille, entre amis ; associations ou partenaires, alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre afin de participer à nos actions ou nous proposer vos idées projets ou même vous investir dans notre association !

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos adhérents, de plus en plus nombreux et qui continuent à nous être fidèles.

Un grand merci aux salariés, membres du conseil d'administration et bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre notre association.

Merci aux personnes qui ont été présentes à l'élaboration de notre projet.

Merci aux enseignants, équipes pédagogiques et cantiniers avec qui nous travaillons chaque semaine.

Merci aux municipalités de Lapeyrouse, Montaigut en Combraille et Buxières sous Montaigut, à la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy ainsi qu'à leurs équipes. Merci aux associations et divers partenaires qui répondent présents lors de nos diverses actions.

Nous vous attendons nombreux en 2022 !

Pour suivre nos actualités, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/lacledeschamps63>

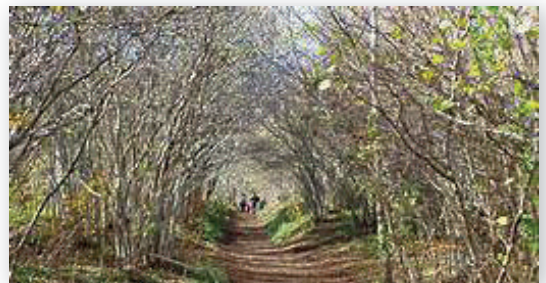
COMITÉ DES FÊTES

2021

Même si nous avons pu organiser depuis le 19 mai des activités en extérieur, cette année aura encore été compliquée par le pass sanitaire.

Le 23 mai, la brocante a largement été plébiscitée par les nombreux exposants, les acheteurs et les visiteurs et cela malgré une météo incertaine. Bien sûr nous les en remercions.

La randonnée de juin, un succès pour une première, pédestres, vélos, chevaux ont appréciés les 3 parcours adaptés à chaque activité.



2022

Au programme :

- Brocante le 22 mai comme d'habitude au plan d'eau.
- Rando 5 juin (dimanche de pentecôte)
- 14 juillet, organisé par la municipalité, inter association.
- Activités à définir au cours de l'été, concert, activités sportives, ludique ...
- Brocante le 18 septembre à la demande de beaucoup de personnes.

Au jour de la parution, certaines dates peuvent changer, ainsi que le protocole sanitaire.

FOYER LAÏC

Une reprise en douceur de l'activité associative durant cette année écoulée.

Après une année sabbatique notre association a pu reprendre une partie de son activité.

Nous n'en avons toujours pas fini avec ce « foutu » virus, certaines manifestations du début d'année ont dû être adaptées (potée auvergnate) ou annulées (concours de belote, randonnée, concours de pétanque).

Voici le résumé des quelques manifestations réalisées.

ARBRE DE NOËL (12/2020)

L'équipe pédagogique du RPI s'est adaptée à la situation et a tout de même proposée un goûter de Noël aux enfants de l'école. Viennoiseries, bonbons, père Noël en chocolat et boissons ont rempli les estomacs des écoliers.

CALENDRIERS (12/ 2020)

Comme chaque année la distribution des calendriers éphémérides a été effectuée par les bénévoles. Nous tenons à remercier les donateurs ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la distribution.

Nous tenons à rappeler que le Foyer Laïc soutien l'école publique. Nous offrons le goûter de Noël et participons au financement de la classe de découverte. La vente de ces calendriers sert à financer tout cela.

Nous comptons sur votre générosité et nous vous en remercions par avance !

FOYER LAÏC (SUITE)

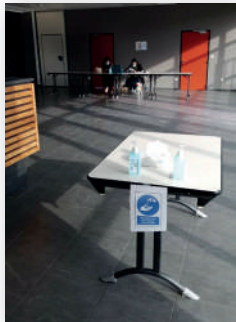
COLIS DU 3^e ÂGE (12/2020)

Fin décembre, nous avons distribué les colis financés en grande partie par la municipalité. Nous tenons à nous excuser pour les erreurs au niveau de la liste des bénéficiaires.



POTÉE AUVERGNATE (02/2021)

Faute de pouvoir organiser une soirée dansante, nous vous avons proposé une potée auvergnate à emporter.



Le traiteur LOISY nous a livré pas moins de 180 repas que chacun a pu récupérer à la salle des fêtes. Même si cela ne remplace pas le plaisir de se retrouver pour une soirée conviviale, ce fut une belle réussite.

14 JUILLET 2021

Nous avons participé à l'organisation de la fête du 14 juillet avec la municipalité et toutes les associations de la commune. Malgré la pluie et le froid, ce qu'il faut retenir de cet évènement est la cohésion de l'ensemble des associations avec la municipalité qui a su motiver les troupes.

Il ne manquait finalement que le beau temps pour que la fête soit pleinement réussie.

THEÂTRE (10/2021)

Le 10 octobre dernier, le « Théâtre des 3 roues » nous a présenté la pièce « Allez ! On danse ! », une comédie de Vivien LHERAUX. Une cinquantaine de spectateurs se sont déplacés pour assister à cette représentation.



PROJETS 2022

Les prochaines dates à retenir :

- 11/12/2021 : concours de belote
- 17/12/2021 : goûter de Noël
- Fin 12/2021 distribution des colis et calendriers
- 21/01/2022 : assemblée générale
- 12/02/2022 : Potée Auvergnate (LOISY pour le traiteur et Sébastien PERRIN pour l'animation)
- Avril 2022 Randonnée

Nous rappelons que nous avons à disposition un barnum. Nous le prêtons aux associations de LAPEYROUSE et nous le louons 40€ pour les particuliers. Pour toute demande à ce sujet, contacter William au 06 60 41 23 66. Vous pouvez également le réserver sur notre page Facebook.

Nous allons également faire l'acquisition d'une enceinte Bluetooth et d'une plancha gaz qui pourront être louées.

**Merci à la commune
pour la subvention,
et surtout aux bénévoles
pour leur dévouement.**

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

SAISON 2020-2021

Plus encore que l'année précédente, la saison de football 2020-2021 a été gravement perturbée par l'épidémie de COVID puisque seules quatre journées de championnat ont pu se dérouler avant que celui-ci ne soit interrompu début novembre puis définitivement arrêté jusqu'à la fin de la saison.

Engagée en championnat départemental D3, l'Union Sportive était toujours confrontée à un problème d'effectif, les quatre premières rencontres se soldèrent par autant de défaites malgré la bonne volonté de nos joueurs.

Parallèlement, toutes les manifestations festives habituelles (concours de pétanque, tartiflette, galette des rois...) furent annulées. Nous avons participé avec les autres associations de la commune à la fête du 14 juillet au plan d'eau qui fut une réussite malgré la météo.

SAISON 2021-2022

Après une longue réflexion engagée avec les joueurs, les dirigeants et les instances du district, toujours en raison d'un nombre limité de joueurs, le club a décidé de s'engager en championnat en division départementale 5.

Nous sommes revenus dans une poule de

10 équipes, ce qui permettra une compétition moins longue que les années précédentes. Quelques joueurs sont venus renforcer l'effectif, ce qui devrait permettre tout au long de l'année de pouvoir présenter une équipe complète à chaque rencontre., équipe dirigée encore cette année par Kevin Fayol. Début novembre, avec 3 victoires contre une défaite, les résultats sont plutôt encourageants même si l'essentiel n'est pas là. Le but est de maintenir notre club le plus longtemps possible et toujours avec cette bonne ambiance.

FESTIVITÉ

Après une année blanche nous avons décidé de refaire notre traditionnelle tartiflette le mercredi 10 novembre.

Notre concours de belote devrait être programmé début février si cela est toujours possible d'ici là.

Merci à la commune pour la subvention annuelle.

Bienvenue chez les footeux à Eden Peynot et Augustine Bidet.

Meilleurs vœux à tous.



PÊCHE : LES ÉTANGS DE LAPEYROUSE

La saison de pêche a été encore un peu perturbée cette année par le couvre-feu jusqu'au 20 juin. Nous avons cependant réalisé une recette de 10 705 €

- 51 cartes annuelles adulte à 80 €
- 5 cartes jeunes à 40 €
- 455 cartes à la journée à 10 €
- 195 cartes de nuit à 7 €
- 17 cartes hebdomadaires à 30 €



Un empoissonnement a été réalisé fin janvier sur les deux étangs avec 600 kg de gardons et 200 kg de tanches à Augères et 400 kg de gardons au plan d'eau. Il

y a également eu un lâché de truites au plan d'eau et deux à Augères.

Bon nombre de pêcheurs étaient présents à l'ouverture mais les truites n'étaient pas si affamées que prévu.

Les pêcheurs de carpes quant à eux ont réussi quelques belles prises :



- Damien pour sa première carpe à Lapeyrouse de 22,240 kg.

• Victor a passé 72 heures au bord de l'eau fin juin avec un record en nombre de prises et en poids dont seul lui a le secret soient 41 poissons pour un total 617 kg.



- David et Steven avec quelques cessions mémorables



Les pêcheurs de carnassiers ont fait aussi quelques belles prises.

Le concours de pêche du 14 juillet a rencontré un beau succès malgré une météo peu favorable.



La fermeture a malheureusement dû être avancée pour pouvoir vider complètement le plan d'eau pour réparer le moine dans les délais imposés. La vidange du plan d'eau a eu lieu le 18 octobre et tous les poissons ont été relâchés dans l'étang d'Augères.

Au total, 442 carpes et des gardons, sandres, brochets, perches et tanches. Tout ce petit monde, avec en plus les poissons déjà présents à Augères, a été remonté au plan d'eau le 29 novembre. L'étang d'Augères restera en assec toute l'année 2022 en raison de différents travaux ; notamment la création d'un moine devenu obligatoire.

Nous remercions tous les pêcheurs venus s'adonner à leur loisir préféré cette année, tous les membres de la commission de pêche, tous les bénévoles présents aux vidanges des deux étangs, tous ceux qui ont prêté du matériel ou donné de leur temps tout au long de l'année. Et enfin, M. Benjamin Kolly pour la vente des cartes au camping et la gestion de la trésorerie.

Quelques changements au niveau des gardes : M. Yves Tourret laisse sa place à M. Michel Coquel pour l'année prochaine pour la fonction de garde. Yves continuera de s'occuper de la page facebook «les étangs de Lapeyrouse» et des réservations pour les pêches de nuit (06 26 45 20 05). Les gardes seront donc Alain Fayol et Michel Coquel. Ces derniers ont enfin pu avoir leur formation en cette fin d'année ; les voilà officiellement «garde pêche particulier».

La commission de pêche souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022 et une bonne santé !

Prenez soin de vous,
À bientôt au bord de l'eau

SOCIÉTÉ DE CHASSE : LA LAPEYROUSIENNE

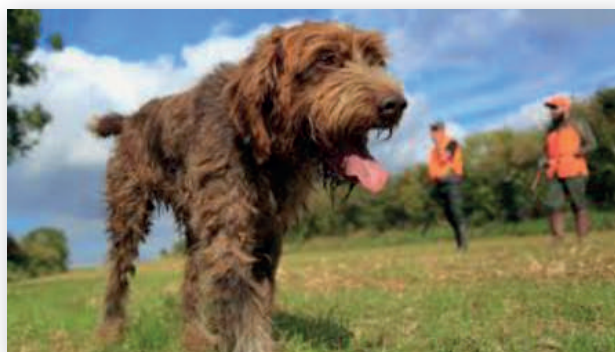
C'est avec grand plaisir que nous abordons une nouvelle saison (complète espérons nous), car après une année décausée, il est temps pour nous de nous retrouver et recréer le lien social qui nous manquait.

À vrai dire la covid 19 aura été bénéfique au grand gibier puisque sangliers et chevreuils semblent être plus nombreux cette année sur notre territoire, nous constatons également une sensible évolution sur le lièvre après des efforts depuis plusieurs années maintenant. Fort de l'expérience de l'année passée nous savons que la rigueur, la sécurité, la bienveillance et le partage de la nature avec les autres usagers sont nos devises, aussi nous vous invitons à venir découvrir notre passion

pour la nature et la faune, vous trouverez nos coordonnées en mairie.

À chacun sa passion mais que le respect s'impose.

**Nous vous souhaitons
une excellente année 2022 !**



PLAISIR D'ATTELER

Une nouvelle association a vu le jour le 17 octobre à Lapeyrouse . Elle propose des ateliers aux habitants et aux personnes intéressées par le travail avec un poney, un âne ou un cheval . Ici, le thème central n'est pas l'équitation mais l'attelage ou la traction animale dans ses formes diverses.

Différentes activités seront proposées :

- apprendre à harnacher correctement un poney, âne ou cheval
- savoir les guider aux longues rênes, d'abord en marchant derrière eux et puis à partir d'une voiture hippomobile.

Une fois les gestes de base acquis, on peut se tourner vers des applications plus complexes comme par exemple : sortir son bois de la forêt communale de Lapeyrouse (débarder), labourer son jardin, biner les légumes, arracher les pommes de terre, récolter son foin en vrac, partir en randonnée avec une roulotte ou avec un âne bâté pour le week-end ou pour plusieurs jours, fabriquer soi-même le harnais pour son animal (sans aucune couture) et bien d'autres choses.

L'association s'est donnée le nom « Plaisir d'atteler » car c'est bien d'un plaisir qu'il s'agit. Elle a son siège social au lieu-dit Chez Jabot, près de la gare de Lapeyrouse.

Vous pouvez contacter son président Berthold Marten sous le numéro **06 24 16 39 36** pour plus de renseignements.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIÈRES

À l'instant où j'écris ces lignes, l'été indien semble s'installer.

À la suite d'une année 2020 particulièrement compliquée, 2021, tant du point de vue climatique que sanitaire, souffle le chaud et le froid.

Touchée par le virus, ayons une pensée particulière pour la famille Petitjean durement touchée. Le décès d'Yvonne et Guy, ancien administrateur, nous ont rendus infiniment tristes, toutefois, il nous reste de très bons souvenirs en leur compagnie.

Pour ce qui est de nos activités, page blanche jusqu'à une timide reprise pour la friture à Lisseuil le 9 Septembre avec 59 participants et un moment de grande convivialité.

Le repas d'octobre s'est déroulé avec un moral revu à la hausse, 81 participants.

Il convient de remercier pour leur présence les représentants de nos deux villages venus nous prêter main forte.



Le traditionnel bal gratuit en fin de soirée a fini de réconcilier le public avec la bonne humeur, vraiment une très belle journée.

Le mardi, à la Clé des Champs, avec la rentrée scolaire, les jeux de société ont pu reprendre dans une joyeuse ambiance avec des parties de tarot, belote, scrabble, rumicub toujours aussi disputées.



2022 pointe à l'horizon, gageons de pouvoir revivre en toute sécurité et sérénité, soyons prudents mais dynamiques et plein d'entrain. Au menu : voyages, animations diverses et traditionnelles.

À tous une bonne année et surtout une très bonne santé.

*Au nom de tous les adhérents.
Le président, Jean CHESSERON.*

CATM - PG

Le 5 décembre 2020 :

C'est dans le respect des règles sanitaires que les anciens combattants CATM-PG représentés par le Président, le Secrétaire, le Porte-drapeau CATM et deux membres de la Section, en la présence de Mme Le Maire, se sont retrouvés devant le Monument aux morts afin de célébrer l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et rendre l'hommage dû à tous les morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Recueillement, minute de silence, lecture du message et salut du drapeau.



5 décembre 2020

Nos peines :

Les CATM-PG ont la douleur de vous annoncer le décès de leur camarade Pierre TREMELET. Pierrot nous a quitté le 24 Avril 2021, victime d'une longue maladie.

À l'entrée du cimetière, ses amis CATM-PG lui ont rendu un dernier hommage avec les drapeaux.

À son épouse Jacqueline,
À ses enfants et leurs conjoints,
À sa petite fille et son ami,
Ainsi qu'à sa famille, toute la section leurs présente leurs plus sincères condoléances.

Le 8 mai 2021 :

Cérémonie au monument aux morts afin de rendre hommage à tous les morts de la guerre 1939-1945. Minute de silence. Dépôt de gerbe par les CATM-PG. Lecture du message par Mme Le Maire.

Le 18 mai 2021 :

Assemblée Générale de la section à la salle de la Mairie.

M. René BEYLOT, notre Secrétaire Trésorier, nous a présenté le bilan moral et financier toujours satisfaisant, de l'année écoulée.

René a remis les timbres fédéraux à tous les adhérents, après diverses questions, dont celle du 6 décembre 2021 où nous espérons faire un repas tous ensemble si le COVID le permet.

Le 14 juillet 2021 :

Malgré une météo capricieuse, défilé derrière l'harmonie de Montaigut-en-Combraille. Cérémonie au monument aux morts. Minute de silence. Dépôt de gerbe et lecture du message par Mme Le Maire : Sabine MICHEL. Puis vin d'honneur, offert par la Municipalité, au plan d'eau.

Le 11 novembre 2021 :

Cérémonie organisée par la Municipalité avec la fanfare et les drapeaux. Dépôt de gerbe puis verre de l'amitié.

La section remercie Mme Le Maire ainsi que son Conseil Municipal, pour la subvention allouée ainsi que pour les vins d'honneur.



ADRA 63 (Association départementale des retraités agricoles)

L'assemblée générale de notre ADRA c'est tenue le 15 octobre dernier à Parent. Une bonne délégation des Combrailles EST y a participé. Le voyage organisé en car, départ de Lapeyrouse à 10 heures, des arrêts à La boule, St Pardoux et Combronde pour arriver vers midi à Parent.

Après un repas très apprécié par les délégués, les travaux de notre assemblée ont débuté sous la présidence de M. Bernard FAVODON. À noter la présence du président de l'ANRAF et de nombreuses délégations départementales voisines ainsi que la participation d'André CHASSAIGNE, député du Puy-de-Dôme.

Les débats ont surtout évoqué l'avancée d'une de nos revendications majeures, le vote à l'assemblée nationale et au sénat de la loi CHASSAIGNE, portant le montant des pensions des exploitants agricoles à 85 % du SMIC. Cette mesure devant prendre effet au 1er novembre, c'est-à-dire lorsque vous lirez ces lignes, vous aurez connaissance de votre augmentation, qui devrait arriver à environ 10,40 € par mois, tous régimes confondus.

Combien de retraites ont disparus depuis le premier vote à l'assemblée nationale de 2 février 2017 de cette loi CHASSAIGNE ?

Déception concernant les conjoints et aides familiaux qui ne bénéficient pas des mêmes

avantages. Un vote favorable à l'assemblée nationale de la nouvelle loi CHASSAGNE le 17 juin dernier. Ce projet initial demandait la parité mais il a été largement arrondi par la majorité gouvernementale. Manque de financement nous dit-on ? Incompréhensible, alors que des milliards coulent à flot dans les promesses de nos dirigeants.

Attendons le vote des sénateurs en décembre, quelques petites avancées pourraient avoir lieu sur le projet de loi (montant de pensions et sur les statuts de conjoints collaborateurs et aides familiaux).

Cette assemblée a aussi permis de nous retrouver, après l'arrêt de nos rencontres canoniques et départementales suite à ce satané COVID. Néanmoins, notre ADRA a entretenu des contacts avec nos représentants nationaux et nos élus.

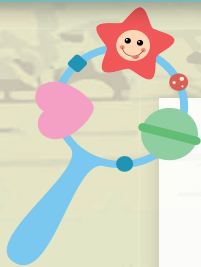
C'est bien grâce à l'action départementale et nationale que nous réussissons à obtenir quelques avancées.

Venez nous rejoindre à l'ADRA, plus nous serons nombreux, plus notre force pèsera pour faire entendre notre voix.

**Meilleurs vœux
et bonne santé à tous.**



État civil 2021



NAISSANCES

- 8 juillet 2021 **Léo, Patrice LAGOUTTE** de William LAGOUTTE et de Karine HIDIEN
25 octobre 2021 **Eliot BENICOURT DUCHÊNE** de Yoahn BENICOURT et de Annelle DÛCHENE
6 novembre 2021 : **Althéa, Katharina, Marguarita, Yvonne LHEUREUX** de Guillaume LHEUREUX et Élodie PELISSIER

PARRAINAGE CIVIL

12 juin 2021 **Adèle HIDIEN**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Franck MALTÊTE : La Loge
Rosane DEGAND : La loge

Mallaury CAMUS : La tuilerie
Gauthier CARON et Quentin DICKX : Les gayots

MARIAGES

12 juin 2021 **Yves TOURRET et Marie-Noël GOUSTILLE**
26 juin 2021 **Florian PERRIN et Justine RUIZ**
28 août 2021 **Christophe GUILLOT et Amandine CHARRAULT**

PACS

25 octobre 2021
Anne DELAIRE et Lionel ZINGARETTI

DÉCÈS

26 janvier 2021 **Yvonne SALIOU, épouse PETITJEAN**
23 février 2021 **Guy PETITJEAN**
19 mars 2021 **Claude LAPORTE, épouse TIXERONT**
18 avril 2021 **Annie MARTIGNON, épouse FABRE**
19 août 2021 **Marie, Dominique GARNIER, épouse SERRET**
10 septembre 2021 **Marguerite PEYRARD**

INHUMATIONS

29 janvier 2021 **Yvonne SALIOU, épouse PETITJEAN**
26 février 2021 **Guy PETITJEAN**
10 mars 2021 **Maurice DESMAISON**
23 mars 2021 **Claude LAPORTE épouse TIXERONT**
23 avril 2021 **Annie MARTIGNON, épouse FABRE**
27 avril 2021 **Pierre TREMELET**
4 mai 2021 **Jacques PETIT**



SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
- Le mercredi et samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 73 52 00 79

Mail : mairie-lapeyrouse63@wanadoo.fr

Site Internet : 63lapeyrouse.fr

Les services disponibles :

- État civil
- Urbanisme : Préparation des dossiers de PC, DP et CU et renseignements d'urbanisme (notaires, particuliers et administrations)
- Photocopies
- Renseignements divers
- Vente de bois : 10 € le stère, demande auprès de la mairie avant fin décembre

AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte tous les matins de 8 h 30 à 12 h **du lundi au samedi**.
Vous pouvez nous joindre au **04 73 52 17 42**.

L'agence vous permet de réaliser les opérations courantes suivantes :

- Envoi de lettre et colis, en France et à l'étranger
- Envoi de lettre suivi, recommandé
- Retrait sur compte postal et compte épargne (limite à 500 € sur 7 jours glissants)
- Versement sur compte postal et compte épargne
- Achat de colis, enveloppes, timbres....
- Réexpédition de courrier...

LOCATION DE SALLE

Les conditions de réservation et de paiement :

- Un chèque de 1 000 € libellé à l'ordre du Trésor Public et qui sera restitué après l'état des lieux en fin de location
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile attestant que le locataire est garanti en tant qu'organisateur de la manifestation, y compris les dommages aux biens meubles et immeubles confiés.

PARTICULIERS	MARIAGES	ASSOCIATIONS
<p>Location petite salle : 150 € Location des 2 salles : 320 €</p> <p>Forfait vaisselle : 70 € Forfait ménage + vaisselle : 125 €</p>	<p>Location des 2 salles : 550 € ménage compris</p> <p>Forfait vaisselle : 70 €</p>	<p>Prix de location : 100 € Vaisselle gratuite</p> <p>Forfait ménage : 125 €</p>



Covoit'santé 63 recherche des bénévoles REJOIGNEZ-NOUS !

Covoit'Santé 63 est victime de son succès ! Il peine aujourd'hui à répondre à toutes les demandes de trajets et recherche de nouveaux conducteurs bénévoles.

Vous avez le permis de conduire et un véhicule ? Vous avez envie de rendre service et de vous impliquer pour notre territoire ? Contactez notre chargée de mission mobilité et rejoignez notre réseau de conducteurs bénévoles ! N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous. Covoit'Santé 63 s'adapte entièrement aux disponibilités des bénévoles : un trajet solidaire peut par exemple s'effectuer sur un trajet quotidien domicile-travail.

Covoit'Santé 63, c'est quoi ?

Ce dispositif de covoiturage solidaire facilite l'accès aux soins, tout en créant du lien entre les habitants du territoire de la Communauté de Communes. Il permet aux personnes isolées, en difficulté financière et n'ayant pas de moyens de locomotion, de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. L'animatrice de Covoit'Santé 63 les met en relation avec un réseau de conducteurs bénévoles qui effectuent le trajet avec leur véhicule personnel. Une participation financière symbolique est demandée à tous les passagers lors du trajet.

Pour plus d'informations ou devenir bénévole :

Covoit'Santé 63 - Maison France Services
1 Rue du Général-Desaix
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
04 73 85 59 65 - 06 78 37 12 24
covoitsante63@paysdesainteloy.fr

SARL PERRIN COLAS

MAÇONNERIE - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
CAVEAUX - MONUMENTS FUNERAIRES

Le Bourg - 03330 Echassières

Mail : perrin-colas@wanadoo.fr

 04 70 90 45 36

MONTEIL TOP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
V.R.D. - TRANSPORT
NÉGOCE CHARBON
CONFECTION FLEXIBLES HYDRAULIQUES

Tél. 04 73 85 01 69

R.D. 2144 - Côte de la Boule - 63700 ST-ÉLOY-LES-MINES

*Le conseil municipal vous présente ses
meilleurs vœux 2022...*



*et vous convie à la réunion publique qui aura lieu le
Dimanche 30 Janvier à 10 h
à la salle des fêtes
(si le contexte sanitaire le permet)*

Bulletin édité par la commune de Lapeyrouse
Directrice de publication : Sabine MICHEL, maire
Rédaction : Commission communication : Marie-Noëlle
GOUSTILLE, Julien LECLACHE, Sabine MICHEL, Sylvain
POUVARET. Associations

Conception et impression :
Agence iCombrailles - Pionsat
Tirage : 450 exemplaires
Dépôt légal à parution